N° 273 — CXLIIme Année — Un numéro : 5 centimes — Mardi 20 Novembre 1900

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau. fr.	6 —	3 20	1 80
» portée à domicile en ville	8 —	4 20	2 30
La Feuille portée à domicile hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
A l'étranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
A l'étranger (Union postale), par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

Administration et Abonnements :
WOLFRATH & SPERLÉ
Imprimeurs-Éditeurs

La vente au numéro a lieu :
Bureau du journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
ET DU
VIGNOBLE NEUCHATELOIS
RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ANNONCES

Du canton, 1 à 3 lignes	50 ct.
4 et 5 lignes. 65 ct. — 6 et 7 lignes	75
8 lignes et au delà la ligne	10
Répétition »	8
Avis tardif, 30 ct. la ligne. Minimum	1 fr.
De la Suisse la ligne	15 ct.
D'origine étrangère »	20
Réclames »	30
Avis mortuaires, la ligne 12 ct. — Minimum	2 fr.
» » répétition la ligne	8 ct.

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. Encadrements depuis 50 ct.

BUREAU DES ANNONCES :
3, Rue du Temple-Neuf, 3

Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHATEL

Vente de Bois

Le **samedi 24 novembre courant,** à 1 heure après midi, la Commune de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, les bois suivants, provenant de sa forêt de Chaumont; ces bois sont entassés et groupés au Verger des Cadolles et dans la cour de l'Hôtel municipal.

13 stères sapin, hêtre et chêne.
5500 fagots.
4 tas de perches.

Rendez-vous à 1 heure après midi, à la maison du garde-forestier du Plan.

La Direction des Finances.

IMMEUBLES A VENDRE

Etude Ed. Petitpierre, notaire

Rue des Epancheurs 8

A vendre : Terrains à bâtir. Villas. Maisons et propriétés de rapport.

VENTE D'UNE MAISON
AU LANDERON

Pour sortir d'indivision, les héritiers de Clément Gicot exposeront en vente par voie d'enchères publiques, **mercredi 21 novembre courant, dès 7 ½ heures du soir, à l'hôtel de Nemours, au Landeron,** la maison qu'ils possèdent, désignée au cadastre sous : **Article 870, au Landeron,** bâtiment, place et jardin de 339 mètres. **Assurance : 15,000 fr.**

L'immeuble, situé dans la ville du Landeron, comprend : **maison d'habitation à deux étages, grange et écurie** et place de dégagement.

Seront compris dans la vente, **des vases de cave,** contenant environ 6000 litres.

Pour visiter la maison, s'adresser à **Monsieur Charles Gicot, au Landeron,** et pour prendre connaissance des conditions, au notaire soussigné, chargé de la vente. H 5749 N

Landeron, le 15 novembre 1900.

Casimir Gicot, notaire.

A vendre ou à louer

un petit bâtiment à l'usage d'écurie, remise ou entrepôt, situé aux Sablons. Accès facile. S'adresser

Etude Borel & Cartier
Rue du Môle 1.

ANNONCES DE VENTE

On offre à vendre, aux Geneveys-sur-Coffrane, un hangar en bois avec couverture en tuiles, à recouvrement en bon état.

S'adresser à M. Stauffer, au dit lieu.

Volaille de table

J'expédie par colis de 10 kilos, franco, une oie grasse à rôtir avec canard, 5 fr. 75, 3 à 5 canards, poulardes ou poulets, 6 fr., 10 livres viande de bœuf ou de veau, morceau de derrière, 5 fr. 35, 10 livres beurre nature, 8 fr. 35. F. 6687

T. JAWETZ, Buczacz n° 36

Volaille

abattue journellement, proprement déplumée, par corbeille de 5 kilos, franco, une oie avec petite volaille, 6 fr. 40, 3 à 4 canards gras, 6 fr. 65, 4 à 5 poulets, 6 fr. 65.

M. MULLER, Podwoloczyska. F. 6729

ACCIDENTS

provenant de l'emploi du pétrole et d'autres matières tout aussi dangereuses

pour allumer le feu

n'existent plus pour ceux qui se servent de

L'allume-bois et charbon Phénix

qui est absolument sûr, propre et bon marché.

Ménagères, n'admettez plus dans votre cuisine que **l'Allume-Phénix**

☛ En vente dans toutes les bonnes épiceries, drogueries et magasins de combustibles, au prix de **35 cent.** le paquet de 72 pièces.

Seul fabricant :
G. FISCHER, Fehraltorf.

SPICHIGER & BURGER
Neuchâtel

Tapis à la pièce
en tous genres

MILIEUX DE SALON
Descentes de lit

Tapis de table. — Couvertures. — Etoffes meubles et rideaux.

LINOLEUMS
et
TOILES CIRÉES

NOUVELLES
CONFECTIONS D'HIVER

Pour acheter une jolie **Confection Nouvelle,** adressez-vous à la

HALLE AUX TISSUS, Neuchâtel

qui vient de réassortir au complet son rayon de **Confections pour Dames.**

Jaquettes noires et couleurs
Paletots sacs couleurs

MANTES CAPERS NOIRES
couleurs, écossaises et Astrakans
depuis les plus simples aux plus élégantes

Alfred DOLLEYRES

TÉLÉPHONE 291 — **LES DÉLICES** — TÉLÉPHONE 291
Etablissement d'horticulture
de
G. ANTOINE

FLEURISTE — DÉCORATEUR

Le plus grand choix en plantes à **fleurs** et à **feuillage.**

BOUQUETTERIE MODERNE — DERNIÈRES CRÉATIONS

Entreprise générale de décors pour fêtes et deuils

Fleurs coupées — Expédition

MAISON DE CONFIANCE, spécialement aménagée pour tout ce qui rentre dans L'ART DU FLEURISTE

L'établissement est visible tous les jours, sauf les dimanches et fêtes.

AU PRINTEMPS 1901, ouverture d'un **MAGASIN DE FLEURS NATURELLES,** rue du Concert, nouvel **immeuble Wolfrath,** actuellement en construction.

La ménagère intelligente

reconnaît avec surprise les grands avantages du nouveau cirage la Luxine (protégé légalement), qui conserve le cuir, donne aux chaussures un beau brillant et qui, malgré son prix minime, remplace parfaitement les crèmes pour chaussures coûteuses.

La Luxine se vend partout aux prix de 25 et 40 c. la boîte.

Agents généraux pour le canton de Neuchâtel : Devaud & Joerg, succ. de Th. Morel, Neuchâtel.

Dépôts : St-Sulpice ; J. Bichsel ; **Môtiers :** Ad. von Büren ; **Fleurier :** E. Laffely-Margot ; **Chaux-de-Fonds :** G. Tuscher, chaussures ; **St-Imier :** Mme Jean Isler, chaussures ; **NEUCHATEL :** A. Krebs, place Purry 2, « A la Ménagère » ; Devaud & Joerg, succ. de Th. Morel. H 5061 Z

MAGASIN DE MEUBLES
Faubourg de l'Hôpital 11

Joli choix de chaises fantaisie, guéridons, chaises de travail pour dames, tables à ouvrages, étagères, tabourets de pianos, bureaux de dames ; tabourets et coussins de pieds depuis 1 fr. 80. c. o.

OUVRAGE SOIGNÉ — PRIX MODÉRÉS

Se recommande, **J. Perriraz.**

Jupes de Robes confectionnées, de 8 à 23 fr. — HALLE AUX TISSUS
Jupons de dessous la robe, de 2.50 à 15 fr. — HALLE AUX TISSUS
Blouses de laine, pilous, flanelles, de 3.50 à 12 fr. — HALLE AUX TISSUS
HALLE AUX TISSUS — Couvertures de laine pour lits.
HALLE AUX TISSUS — Tapis de lits et de tables.
HALLE AUX TISSUS — Toilerie. Trousseaux. Plumes. Crins.
Soieries. Velours pour blouses et garnitures. — HALLE AUX TISSUS
Robes noires et couleurs unies, de 6 à 30 fr. la robe. — HALLE AUX TISSUS
Robes fantaisie, grande collection, de 10 à 40 fr. la robe. — HALLE AUX TISSUS
HALLE AUX TISSUS — 150 pièces flanelles coton pour chemises et caleçons, de 35 à 75 centimes.
HALLE AUX TISSUS — 150 pièces pilous flanelles lama, pour blouses et robes.
HALLE AUX TISSUS — Fourrures. Boas. Manchons. Cols, derniers modèles.

OFFICE-DE-PHOTOGRAPHIE-ATTINGER
A-NEUCHATEL

BUREAUX ET ATELIERS :
PLACE-PIAGET-9-2me-ÉTAGE
Téléphone 576
MAGASIN DE VENTE :
PLACE DU PORT
MAISON MONVERT-Téléphone 471

FOURNITURES
POUR LES
Projections lumineuses

LANTERNES
et
LAMPES
de tous genres
depuis fr. 35 à 200

Eclairage divers
GAZ — BEC AUER — ELECTRICITÉ
ACÉTYLÈNE sans danger

Fabrication de verre de projection
Leçons de fabrication
LOCAL D'ESSAI : PLACE PIAGET 9

Fournitures générales pour la photographie
Plaques - Papiers - Sacs
APPAREILS de tous genres et tous prix
PHOTOGRAPHIES DE GENRE — PHOTOMINIATURE
Albums. Cartons. Cartes postales
LABORATOIRE POUR AMATEURS

JAMES ATTINGER
Librairie-Papeterie. Neuchâtel.

Au Foyer romand, 1901 . . » 3.50
A. Ribaux. Rose sans épines, » 3.50
Philippe Godet. Le peintre Albert de Meuron, avec portrait . . . fr. 10.—

Arrivages réguliers
DE
LAPINS FRAIS
dépecés et vidés
à 90 centimes la livre

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8

OUVROIR
Grand-Rue 6, au 1er étage

OUVERT CHAQUE JOUR
de
7 h. du matin à 7 h. du soir

GRAND CHOIX DE
LINGES DE TOILETTE ET AUTRES
Tabliers, chemises, jupons chauds,
COSTUMES DE FEMMES ET ENFANTS

Au Magasin H. GACOND
Rue du Seyon

Vacherins des Charbonnières
Fromage de Gruyère
Fromage Baumont, Servettes
Beurre centrifuge extra
Lauréol et beurre suisse

Dépôt de l'Institut sanitaire de Bâle :
Biscuits Graham, oatmeal et granose, beurre de noisettes, d'arachides, bromose, granola, avénola, carmel céréal, etc.

MILAINE Ia

Plus de 25 dessins différents se vendent chez les soussignés.
Echantillons à disposition.
Echange de laine du pays contre marchandises.
Schwab frères, Anet (Berne)

LES
CAFES TORRÉFIES
de la
Consommation Neuchâteloise
F. LANDRY-GROB
sont les plus exquis, les plus économiques

Paquets de 125, 250 et 500 grammes, à fr. 0.70, 0.90, 1.10, 1.30, 1.50 le ½ kilog.
Torréfaction du jour

Mélange extra pour hôteliers, restaurateurs et **pensions,** à **fr. 1.20 le ½ kilog avec 5 % de remise.**

Envoi d'échantillons gratis et franco

AVIS
Au magasin rue du Trésor 2

Toujours bien assorti en fruits et légumes de première fraîcheur ainsi que :
Conserves de petits pois, haricots, tomates en purée, cornichons, câpres, moutarde.
Choucroute aux choux et compote aux raves.
Beurre, œufs et Mont-d'or.
Noix et marrons.
Fruits et légumes du jour.
Marchandises de 1re qualité à des prix modérés.
On se charge de l'encavage des pommes de terre, à un prix raisonnable et on porte à domicile.

Se recommande : A. Amodey.

On offre à vendre
3 bonnes chèvres
ainsi que plusieurs porcs prêts à l'engrais. S'adresser à **A. Chautems, Peseux.** H 5817 N

Chaque semaine, grand arrivage de
JAMBONS (Pic-Nic)
à 70 cent. la livre
Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8

Pour tonneliers

A remettre pour Noël, à de favorables conditions, dans un village près de Neuchâtel, un commerce de tonnelier-distillateur. Bonne clientèle assurée. S'informer du n° 404 au bureau du journal.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833.

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

MANUFACTURE & COMMERCE
DE
PIANOS
GRAND et BEAU CHOIX
pour la vente et la location.

MAGASIN LE PLUS GRAND
et le mieux assorti du canton
Rue Pourtalès nos 9 et 11, 1er étage
Prix modérés. — Facilités de paiement.

Se recommande,
HUGO-E. JACOBI
NEUCHATEL

Horlogerie — Bijouterie
ARTHUR MATTHEY
Rue Saint-Honoré 14, Neuchâtel

RÉGULATEURS, PENDULES, RÉVEILS
MONTRES, CHAINES, BIJOUTERIE
bean choix dans tous les genres

Orfèvrerie argent et métal argenté
Ier titre

ALLIANCES
PRIX MODÉRÉS — RÉPARATIONS

1 vitrine

une banque et une paroi volante, à vendre faute d'emploi. S'adresser au bureau du journal. 165 c. o.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter les **14 premiers fascicules** de la
Bible annotée
qui contiennent **Les Prophètes.** S'adr. à Louis Ramseyer, Ecluse 14.

Commerce

Pour tout de suite ou plus tard, on reprendrait en ville ou à la campagne, un commerce marchant bien (café, épicerie ou autre). Adresser les offres par écrit sous O 263 N, à l'Agence de publicité Orell-Füssli & Cie, Neuchâtel.

On demande à acheter un terrain à bâtir, aux abords immédiats de la ville. Adresser les offres par écrit aux initiales A. B. 421 au bureau du journal.

On demande à acheter une villa avec jardin, aux abords immédiats de la ville. Adresser les offres par écrit sous initiales A. C. 423 au bureau du journal.

AVIS DIVERS

Grande salle du Collège - Peseux

JEUDI 22 NOVEMBRE 1900
à 8 heures du soir

AUDITION
DONNÉE PAR
E. JAQUES-DALCROZE
DE SES
CHANSONS ROMANDES
(dont une partie inédites)

Programme :
1° *En public, sensations musicales* (lecture).
2° *Chansons dans le style populaire.*
3° *Chansons religieuses.*
4° *Chansons de mœurs.*
5° *Chansons humoristiques.*

Prix des places :
Réservées : fr. 2.— (Pensionnats : fr. 1.50).
Non numérotées : fr. 1.—.
Les billets sont en vente chez M. Berruex, Société de Consommation, et le soir de l'audition à l'entrée de la salle.

Le Dr STAUFFER
anciennement à Travers, reçoit
Chemin du Rocher 9
(Route de la Côte)

CONSULTATIONS tous les jours, de 11 à 12 ½ heures (dimanche excepté).
Téléphone 644

COURS
DE
CALLISTHENIE
DE TENUE ET DE DANSE

Miss Rickwood commencera ses cours dès le 1er novembre. S'inscrire par écrit, Promenade-Noire 3, au 3me.

Entreprise de déménagements
pour la ville et le dehors

Emballage **soigné** et **garanti** de porcelaine, cristaux, glaces, tableaux, meubles, objets d'art, etc. Caisses d'emballage à disposition.

Alfred MARTY, emballeur
Terreaux 13
Domicile : rue de l'Hôpital 2.

Salon de Coiffure
A. WINKER
Avenue du Ier Mars 1 c. o.

SERVICE SOIGNÉ
Le Dimanche on ferme à 10 h. du matin

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Jeudi 22 Novembre 1900
à 8 heures du soir

PREMIÈRE SÉANCE
DE
MUSIQUE de CHAMBRE

PROGRAMME :

Trio en si majeur, op. 8, pour piano, violon et violoncelle. . BRAHMS
Prélude et fugue en mi mineur, pr piano. MENDELSSOHN
Quatuor en ré mineur, pr instruments à cordes. MOZART

Prix des places :
Amphithéâtre numéroté : 2 fr. 50.
Parterre et galerie numérotés : 2 fr.

Vente des billets : **Magasin d'instruments de musique de M. L. Kurz,** rue St-Honoré 7, et **le soir de la séance à** l'entrée.

PORTRAITS

en tous genres, d'après **photographies.** Travail artistique. Prix modérés. Chaque commande sera accompagnée d'une prime, portrait de N. Droz.

Grand choix d'encadrements. Échantillons au magasin.

Au Panier Fleuri
J. GAVO-PERDRIZAT.

Jacques Kissling

Terreaux 5, 2me étage, souhaite à l'occasion de son anniversaire, à tout le monde, pour 1901, une bienheureuse année.

PENSION

Dans une bonne famille de Neuchâtel, habitant le bas de la ville, on recevrait deux ou trois personnes, dames ou messieurs. Vie de famille confortable. S'adr. place Purry, entrée rue de Flandres 1, 2me.

HOTEL FILLIEUX — Marin

Tous les jours
CIVET DE LIÈVRE

Le Dr L. Verrey
médecin-oculiste
A LAUSANNE
reçoit à **NEUCHATEL, Mont-Blanc,** tous les mercredis, de 2 heures à 4 heures. N 1498 L

Bureau d'Assurances
B. CAMENZIND
Rue PURRY 8, au rez-de-chaussée

Helvétia : Incendie. (Pour cette branche, s'adresser à MM. Marti & Comtesse). Zurich : Accidents. — Suisse : Vie.

Pour la conclusion de toutes sortes d'assurances contre l'incendie, contre les accidents et sur la vie, se recommande,

B. CAMENZIND.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Mercredi 21 novembre 1900
à 8 heures du soir

Les Troubles et l'Evangile
en Chine
Conférence accompagnée de
projections lumineuses
par
Ch. PITON
ancien missionnaire en Chine

A l'issue, collecte pour la mission en Chine.

On cherche, pour les mois d'hiver, pension et logement pour trois sœurs fréquentant les écoles de Neuchâtel.

Offres sous H. 5814 N. à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

MÉTROPOLE
NOUVELLE TROUPE
pour la première fois en Suisse

CE SOIR, à 8 ½ HEURES
Grande et brillante
SOIRÉE

Les célèbres duettistes
M. et Mme **AMÉLIS,** de Paris.
Mlle **ROSSIGNOL,** forte chanteuse d'opéra
Mlle **BRUNIER,** diction
Mlle **ROSE,** romancière. c. o.

Café-Restaurant d'Italie
Mercredi 21 novembre
Civet de lièvre
Tous les samedis
Tripes nature et à la mode de Caen

MAGASIN
DU
PRINTEMPS
Rue de l'Hôpital

Occasion

Robes bébé	fr. 3 —
Manteaux bébé	» 3 50
Camisoles flanelle pour dames et messieurs	» 2 —
Blouses chaudes	» 2 50
Couvre-pieds	» 5 —

SALON DE COIFFURE
de 1re Classe
INSTALLATION NOUVELLE
d'après le dernier système. Service extra soigné antiseptique et extrêmement propre.
3 ouvriers de 1re capacité
Grand choix
de barbes et perruques à louer
SPÉCIALITÉ de GRIMAGE
PARFUMERIE
Se recommande J. KELLER
sous l'hôtel du Lac

AMEUBLEMENTS
LITERIE
C. STRŒLE, tapissier
Rue de l'Orangerie, 4
NEUCHATEL
Meubles en tous genres. — Ameublements complets. — Réparation de meubles. — Literie. — Stores. — Etoffe pour meubles. — Rideaux et tentures. — Fournitures de rideaux. — Passementerie.

Le Magasin
DE
Mlle FALLEGGER
est bien assorti en
passementeries; en soie et laine, noires et couleurs; Pèlerines et Figaros en laine; Ganterie en laine et en peau; fourrures et marabouts en noir et couleurs; Joli choix de rubans, dentelles, ruches; Echarpes en soie et dentelles, nœuds, broches et boutons fantaisie; portemonnaies.
MERCERIE FINE

Ancienne maison A. COURVOISIER
PAUL TRIPET
SUCCESSEUR
Place des Halles, Neuchâtel
SERVICES DE TABLE
terre de fer et porcelaine décorée
GARNITURES DE TOILETTES
Articles d'éclairage
Calorifères portatifs à pétrole
COUVERTS CHRISTOFLE

GRAND MAGASIN
HALLE AUX CHAUSSURES
Rue du Seyon
Choix considérable de chaussures en tous genres
SPÉCIALITÉ D'ARTICLES SUISSES
provenant directement des premières fabriques
à des prix défiant toute concurrence.
Se recommande,
Th. FAUCONNET-NICOUD,
Successeur de C. Bernard.
AU COMPTANT 5 % D'ESCOMPTE

MAGASIN ERNEST MORTHIER
Téléphone 234 Rue de l'Hôpital, Neuchâtel Téléphone 234
CHAMPAGNE SUISSE ET FRANÇAIS
Vins de Malaga, Madère, Porto, Xérès, Marsala, Frontignan, Tokay, Bordeaux vieux, etc.
Vins de Bourgogne : Mercurey, Chassagne, Monthélie, Pommard, Nuits, Corton, Moulin à Vent, Julienas.
GRAND CHOIX DE COGNACS VÉRITABLES
Chartreuse du Couvent, Bénédictine, Whisky, Liqueurs de Wynand-Fockink, Kirsch, etc.

Oignons à fleurs
Encore un beau choix d'oignons de
Jacinthes, Tulipes, Crocus, Narcisses, Anémones, Renoncules, etc.
chez
FERDINAND HOCH
Neuchâtel
8 — PLACE DU MARCHÉ — 8

Attention
Je livre franco en cave, dans les ménages de Neuchâtel et environs un excellent **vin rouge** de table, garanti naturel, à **fr. 0,35** la bouteille.
Envoi d'échantillons gratis et franco.
F. LANDRY-GROB,
TÉLÉPHONE Consommation Neuchâteloise,
Grand'Rue, NEUCHATEL.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
J. PERRENOUD & Cie
SALLES DE VENTES
21, Faubourg du Lac, 21. — NEUCHATEL
TÉLÉPHONE N° 97 — ENTRÉE LIBRE
GRAND CHOIX
DE
MEUBLES, TROUSSEAUX COMPLETS
Spécialités pour
HOTELS ET PENSIONS
W. HUGUENIN, Gérant.

CH. PETITPIERRE & FILS
NEUCHATEL
Grand choix d'armes pour Etrennes
Maison fondée en 1848
CARABINES FLOBERT.
CARABINES A AIR COMPRIMÉ.
PISTOLETS DE PRÉCISION.
Accessoires. REVOLVERS.
Réparations. CANNE-ÉPÉE.
Grand choix de
JEUX DE TIR

J. MERKY, tourneur
SEYON 19 bis.
Petits meubles. — Chevalets pour travailleuses. — Coussins à dentelles. — Fuseaux. — Croquets de jardin et de table. — Jeux d'échecs. — Jeux de toupie. — Grand choix de parapluies et cannes. — Cannes-armées. — Superbe choix de pipes et ambres véritables. — Articles de cave. — Vente et réparation de billes de billard. — Recouvrage de parapluies et montage de cannes.
Prix modérés

A. Tobin
orfèvre
Neuchâtel

E. JEANMONOD
vis-à-vis
des Bureaux de la Feuille d'Avis
Commerce de cuirs et peausserie
Outils, tiges et fournitures pour cordonniers et selliers. — **Courroies** de transmission et **cordes** en cuir pour machines. — **Graisse extra** et **cirages** fins pour assouplir la chaussure. — **Semelles** en tous genres pour l'intérieur. — **Lacets** en peau de poisson.
Remède infaillible pour faire disparaître les cors et les verrues.
Un stock de tiges au rabais.
GROS et DÉTAIL

Kuchlé-Bouvier & fils
Rue du Seyon
AMEUBLEMENTS COMPLETS
Salons, chambres à coucher
Style moderne
Etoffes pour meubles, tentures.
RIDEAUX HAUTE NOUVEAUTÉ
TAPISSERIES
Scènes de l'histoire de Jeanne d'Arc
pour meubles et ouvrages
MEUBLES DE FANTAISIE

BARBEY & Cie
Rue du Seyon - Place du Marché
SPÉCIALITÉ DE LAINES DEPUIS 3 FRANCS LE DEMI KILO
Cravates choix immense
Cols et Manchettes en fil et en caoutchouc. **Corsets** très grand choix depuis 1 fr. 60. **Bas et chaussettes** laine et coton depuis 0 fr. 40. **Brassières, bas et souliers** pour enfants, en laine décatie irrétrécissable.
Chemises, camisoles et caleçons, système Jæger, garanti pure laine.

DELACHAUX & NIESTLÉ
Librairie NEUCHATEL *Papeterie*
Vient de paraître

Huguenin, O. Nos Vieilles gens, illustré . . . . . broché fr. 4, relié	fr. 5.25
Funcke, O. Souvenirs de jeunesse (2me édition	» 3.50
Soldanelle. Ma gerbe. Nouvelles, 3.— ; **O. Funcke.** Ma carrière pastorale	» 3.50
Combe, T. Feuille de Trèfle (2me édition) . . . . . broché fr. 2, relié	» 3.25
Sur les Sommets, Poésies religieuses, relié	» 2.—
Sienkiewicz, H. Quo Vadis	» 3.50
Ohnet, G. La Ténébreuse. fr. 3.50 ; **Almanach du Drapeau,** 1901 . .	» 1.50
Daudet, A. Premier voyage, premier mensonge, illustré	» 3.50

E. WULLSCHLEGER-ELZINGRE
Place Numa Droz NEUCHATEL Rue Saint-Honoré
Corsets hygiéniques, grand choix. — Sous vêtements en laine et coton système Jäger. — Gilets de chasse, Spencers, grand assortiment. — Châles, Echarpes, Bérets, Cravates, Lavallières. — Lainage des Pyrénées pour dames et enfants — Ganterie en peau et en laine. — Gants d'hiver à 30, 45, 50, 65, 85 cent., 1 fr. 20 et 2 fr. la paire. — Passementerie, Rubans, Broderies.
Bonnes marchandises et grands assortiments vendus aux derniers prix.
Se recommande.
N.-B. — Une réduction de 4 au 10 % ayant été faite sur une grande partie de la Bonneterie, Laines à tricoter, Mercerie, etc., l'escompte continuera à se faire sur la Passementerie et les Corsets, au comptant.
VOIR NOS NOUVEAUX PRIX

NEUCHATEL-PITTORESQUE
Prime artistique offerte par la « SUISSE LIBÉRALE »
PRIX DE SOUSCRIPTION ;
15 fr. — Pour les abonnés de la *Suisse libérale*, anciens et nouveaux, **10 fr.**
Vente exclusive pour NEUCHATEL
ATELIER DE PHOTOGRAPHIE
Téléphone N° 401 **E. CHIFFELLE** PLACE PIAGET
Photographie en tous genres.
Spécialité de platinotypie, portraits au charbon et agrandissements inaltérables.
Atelier au rez-de-chaussée
GRAND CHOIX DE CADRES DE PARIS
Articles et appareils d'amateurs pour étrennes
On opère par tous les temps de 9 heures à 3 heures
Prière de s'annoncer la veille — CARTES POSTALES

W. SANDOZ, éditeur de musique
NEUCHATEL
Pour paraître prochainement

E. JAQUES-DALCROZE.	**Chansons romandes** (édition épuisée 1893), à . .	fr. 4.—
»	**Des chansons** (édition épuisée 1898), à	» 4.—
»	**CHANSONS RELIGIEUSES et ENFANTINES**, 1900	» 4.—
»	**Chansons populaires romandes et enfantines** (7me mille)	» 4.—
J. LAUBER.	**Cours complet, pratique et gradué de solfège,** cah. I et II	» 1.—

Ouvrage en usage à l'Ecole normale de Neuchâtel.

GRAND BAZAR PARISIEN
Rues de la Treille et du Bassin
Toujours un grand assortiment de CHAUSSURES
Spécialité de genres élégants et solides pour la saison
CHAPEAUX ET CASQUETTES, pour hommes, jeunes gens et enfants
BÉRETS Feutre et Drap fantaisie
BONNETERIE
Gilets de chasse, Camisoles, Caleçons, Bas et Chaussettes
GANTERIE — CRAVATES — BRETELLES
Tapis — Descentes de lit — Chancelières, etc.
LINOLEUM — TOILES CIRÉES
Maison la plus ancienne dans son genre à Neuchâtel
C. Bernard.

GUSTAVE PŒTZSCH
Rue Purry, 4
NEUCHATEL
CONTINUATION
DE LA
LIQUIDATION
Des objets
en bois et en terre cuite
SUJETS VOUGA
Jolie collection de gravures à très bas prix
Se recommande

E. SCHOUFFELBERGER
CORCELLES près Neuchâtel
MOBILIERS COMPLETS
Riches et Ordinaires
TROUSSEAUX
TAPIS - LINOLEUM - TOILES CIRÉES
Confection pour Hommes
NOUVEAUTÉS pour dames
TÉLÉPHONE

CAFÉS TORRÉFIÉS
Magasin
PORRET-ECUYER
La seule et plus ancienne maison qui torréfie **elle-même** tous les cafés qu'elle livre et qui a introduit cet article il y a 32 ans. Vente aux prix les plus réduits, en grains ou moulus, sans augmentation.
VINS DU CHATEAU D'AUVERNIER
Vins de Bordeaux
et
VINS FINS DIVERS

PERRET-PÉTER
9, Epancheurs, 9
Lunettes et pince-nez stables et élégants, en or (depuis 19 fr.), argent, nickel et acier.
Verres pour toutes les vues.
Spécialités: **« Conserves »** pour vues faibles ou fatiguées.
Verres à de[redacted]er servant pour le travail et la [redacted]
Jumelles [redacted]es.
Baromètres, [redacted]res, Loupes.
Yeux artificie[redacted]
— ATELIER DE RÉPARATIONS —

PAPETERIE — IMPRIMERIE
F. BICKEL-HENRIOD
en face de la Poste
Maison spéciale de
FOURNITURES DE BUREAU ET D'ÉCOLE
le dessin et la peinture à l'aquarelle
MANUFACTURE DE REGISTRES
en tous genres
Copies de lettres.
Presses à copier.
Timbres. — Cachets. — Numéroteurs, etc.
IMPRIMERIE COMMERCIALE
Cartes de visite depuis 1 fr. 50 le cent.
GROS & DÉTAIL

NOUVELLES POLITIQUES

M. Pichon a rendu visite à Li-Hung-Chang qui lui a donné communication des derniers décrets impériaux.

Ces décrets portent que le prince Tuan est privé de ses titres de noblesse et enfermé provisoirement. Plus tard il sera emprisonné à Moukden jusqu'à sa mort. Le prince Cheng, déjà dégradé, sera enfermé. Le prince Lien est condamné à ne pas quitter son palais. Lan est privé de son traitement et dégradé d'un rang. Yung-Nien est rétrogadé de deux rangs. Le ministre de la justice est dégradé, mais il conserve ses fonctions. Un autre décret relatif à Toung-Fuh-Siang déclare qu'il est impossible de se saisir de sa personne, car il dispose de troupes considérables. Son châtiment est ajourné.

— On mande de Shanghaï au «Standard» que le général Mah avec 10,000 hommes, le général Mang, avec 10,000 hommes également et le général Yu avec 5000 marchent vers la frontière du Petchili pour s'opposer à la marche des étrangers vers l'ouest.

La guerre anglo-boer.

On mande du Cap au «Morning Leader» que l'été va recommencer et que beaucoup de Boers qui s'étaient jusqu'à présent tenus tranquilles reprennent la campagne. Le manque de fourrage avait jusqu'ici entravé les opérations, mais l'herbe commence à pousser et l'on s'attend à une recrudescence d'activité chez les Burghers à Noël.

Le général Delarey, avec un commando de 100 hommes, se trouve entre Vrybourg et Fourteen Stream

Le général Botha organise un nouveau gouvernement à Roos-Sénékal, à l'ouest de Lydenbourg. Il a 5 millions pour payer ses troupes, et donne à chaque homme jusqu'à 6 fr. par jour.

France

Plusieurs journaux annoncent qu'un incident sera soulevé à la Chambre au sujet d'une affaire de croix coloniales. Le gouvernement profitera de la mise à l'ordre du jour de cette question pour provoquer des explications complètes. M. Jean Decrais, spécialement visé, aura toute latitude pour obtenir complète satisfaction.

Allemagne

Le parquet de Berlin a reçu une dénonciation contre un conseiller municipal, M. Margraft, accusé de lèse-majesté, parce que à la séance du conseil municipal il ne s'est pas levé lorsque le président a proposé un «hoch» en l'honneur de l'empereur. M. Margraft avait reçu la semaine dernière des lettres anonymes, lui annonçant qu'on le compromettrait de telle façon qu'il ne pourrait plus rester le chef des libéraux et des anticléricaux.

Italie

On prédit, en Italie, une très prochaine crise ministérielle, et la «Stampa», de Turin, organe de Giolitti, annonce la démission du cabinet Saracco, et son remplacement par un ministère d'affaires, où, sous la houlette de Giolitti on verrait figurer les parlementaires les plus disparates, par exemple M. Ch. Prinetti, de la droite, Zanardelli, di Rudini, etc. Ces prédictions sont prématurées, sans doute; il n'en est pas moins vrai que le ministère actuel est profondément divisé sur la question de dégrèvement des impôts, que plusieurs ministres croient ne pouvoir se faire sans déséquilibrer le budget.

Belgique

Le congrès belge socialiste de dimanche, à Bruxelles, a voté par 340 voix contre 109 une motion en faveur de l'introduction de la représentation proportionnelle dans la loi électorale.

Roumanie

Dans le procès Fitowsky le Roumain Alexof, habitant la Macédoine, accusé de complicité dans le meurtre du professeur Mikhaileano, a déclaré que c'est sur les instances de Trifonof qu'il est entré dans la société secrète. Il a reconnu avoir reçu d'Ikonomoff un paquet contenant du poison, ainsi qu'une lettre faisant allusion à la peine de mort prononcée par le comité contre Trifonof. Alexof a ajouté que Dimitrof avait informé Ikonomoff qu'il voulait tuer, outre Mikhaielano, un prétendu espion turc et d'autres Bulgares, et que c'est par crainte du comité macédonien qu'il avait adressé une dénonciation à la police.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

La santé du tsar. — Suivant une dépêche de Saint-Pétersbourg, les médecins déclarent que la maladie de l'empereur sera longue et que l'on s'occupe, en conséquence, d'instituer une régence qui fonctionnera jusqu'à complète guérison du souverain. Le grand-duc Vladimir remplirait les fonctions de régent.

On mande de Moscou au «Daily Express« que le 18, les autorités médicales disaient que la maladie du tsar suit son cours normal, mais que la faiblesse du patient cause de vives appréhensions.

Une révolution dans la culture de la vigne. — Voici — à supposer toutefois que l'expérimentation réponde chez nous aussi à la théorie — de quoi révolutionner tous les pays de vignobles et jeter le trouble dans les procédés de culture actuellement en usage.

M. Wolff, le savant astronome, a annoncé, à l'Académie des sciences de Paris, qu'un vétérinaire d'une ville du Midi, M. Molinier, de Lavaur, a trouvé le moyen de convertir chacune des vrilles de la vigne en grappe de raisin...

On sait ce qu'on désigne d'ordinaire sous nom de petites ramifications qui viennent s'enrouler en spirales autour du point d'appui du cep.

L'auteur adresse à l'Académie la description de son procédé. M. Wolff a décliné sa compétence et s'est refusé à en donner l'analyse. Il s'est contenté de demander la nomination d'une commission spéciale qui sera chargée de statuer sur son efficacité.

L'Académie a déféré à son désir et désigné MM. Müntz, Bonnier, van Tieghem, Guignard, et quelques autres membres de la section d'économie rurale.

Constatation curieuse, la notice de M. Molinier est accompagnée d'attestations émanant de la plupart des membres du Parlement de la région; députés et sénateurs, sous-préfets et maires, conseillers municipaux et autorités de toute sortes du pays, tous rendent hommage à l'efficacité du système.

Il ne nous reste plus qu'à attendre le verdict de la commission académique.

Tigre échappé. — Le «Times» annonce qu'un tigre échappé d'une ménagerie répand la terreur dans tout un district du Ladnorshire. On a fermé les écoles. Les chasseurs font des battues. Les diligences refusent le service. Les troupeaux sont décimés dans tout le pays. Les meilleurs tireurs ont été convoqués, mais ne se rendent qu'avec prudence à l'appel des autorités.

Un lourd cadeau. — L'empereur d'Allemagne a envoyé au baron Berck, chef de l'état-major autrichien, son buste en marbre pesant huit quintaux. Le baron a discuté avec plusieurs ingénieurs la question de savoir dans quelle chambre de son hôtel serait placé le pesant cadeau: un buste aussi pesant pourrait défoncer le plancher.

M. Berck ne dira pas que ce que donne le souverain allemand ne pèse pas lourd.

Profondeurs maritimes. — Le directeur du Bureau naval à New-York vient de publier un rapport sur les opérations du vapeur «Néré», employé à faire les sondages nécessaires à la pose des câbles sous-marins.

Le «Néré» a découvert un abîme entre les îles Medway et Guam; on savait déjà que la profondeur dépassait 8900 mètres. Le «Néré» trouva le fond une première fois à 9381 mètres, et une seconde à 9590. La température était de 35°,9 Fahrenheit à la profondeur de 9227 mètres et de 36° à celle de 9283 mètres.

Ce sont les plus grandes profondeurs que l'on ait jamais pu atteindre par la sonde, ou dont on ait pu prendre la température.

Un curieux empoisonnement. — La «Nature» nous raconte un cas de mort tragique au Brésil. Un mulâtre, grand chasseur devant l'Eternel, fut mordu au petit doigt par un serpent venimeux. Il le trancha d'un coup de hache et le laissa sur un tronc d'arbre près d'une fourmilière. Trois jours après, il y retourna pour enterrer les restes de son petit doigt. Il ne retrouva que des os rongés. Les fourmis noires gigantesques (sarasara) se jetèrent sur lui et le piquèrent au cou, aux yeux, et le malheureux éprouva bientôt tous les symptômes d'un empoisonnement. Le médecin, appelé aussitôt, ne put qu'assister, impuissant, à son agonie.

Les grands navires. — Une compagnie de constructions maritimes du Connecticut vient de recevoir l'ordre de mettre sur chantier deux navires qui, par leurs dimensions, seront les plus grands navires du monde.

Ils coûteront 25 millions de francs chacun et seront lancés dans dix-huit mois. Leur déplacement sera de 33,000 tonnes soit 10,000 tonnes de plus que le «Deutschland»; leur longueur sera de 630 pieds, leur largeur de 75 pieds et ils auront cinq ponts jutaxposés bout à bout. Leur vitesse sera de 14 nœuds à l'heure.

Ils seront chargés de faire le service entre la côte du Pacifique et les ports d'Extrême-Orient et transporteront 1000 passagers chacun, en même temps que leurs soutes pourront contenir 4000 tonnes de charbon.

NOUVELLES SUISSES

Socialistes. — Cinquante délégués et représentants du Grütli, de l'Association des métiers et du Comité allemand-hongrois, ont pris part à la réunion socialiste qui a eu lieu à Olten, dimanche, sous la présidence de M. Lang, de Zurich.

L'assemblée a décidé qu'il sera procédé à une revision des statuts, en se fondant sur les thèses présentées par M. Wullschleger. Le parti se composera de l'association du Grütli, ainsi que des organisations cantonales et locales. Une assemblée générale sera tenue chaque année; sa date coïncidera avec celle de l'assemblée des délégués du Grütli. La direction politique sera exercée par le comité central du Grütli et par les représentants des organisations cantonales et locales. Les frais de la presse du parti et les traitements des rédacteurs seront couverts par des subsides volontaires.

En ce qui concerne l'assurance contre la maladie et les accidents, l'assemblée fait siennes les décisions prises par l'association du Grütli.

M. Seidel présente ensuite un rapport sur la ligne de conduite du parti en matière de politique fédérale; il repousse l'idée d'une obstruction sur toute la ligne. Dans la discussion, MM. Wullschleger et Fürholz demandent instamment que les projets relatifs aux affaires fédérales soient soumis à un examen plus

serré que ce n'a été le cas jusqu'à aujourd'hui, en se plaçant au point de vue de la politique du parti.

Zurich est choisi comme Vorort et M. Lang nommé président. MM. Fürholz, Fauquez et Reimann sont désignés pour représenter la Suisse dans le comité international qui doit être constitué à Paris.

Un million de legs. — Un Zuricois, M. H. Huber, qui avait acquis une grande fortune dans le commerce d'exportation à Singapore et plus tard à Paris, vient de léguer dans des buts charitables une somme de un million deux cent mille francs. Tous les établissements charitables et philanthropiques du canton reçoivent des legs variant entre 10,000 et 50,000 fr.

La commune de Hausen reçoit 100,000 francs, Affoltern 50,000, la Société suisse d'utilité publique 50,000, la Société d'utilité publique pour femmes 40,000, la Société commerciale suisse 50,000, le fonds des guides victimes d'accidents 20,000, la Société suisse pour les épileptiques, 40,000, la Société suisse de bienfaisance de Paris 25,000, l'Asile suisse à Paris 15,000, etc.

BERNE. — La municipalité de Berne adresse au Conseil municipal la demande d'un crédit supplémentaire de 280,000 francs, pour les tramways de la ville. Ce crédit est rendu nécessaire surtout par l'augmentation du nombre des courses (les départs auront lieu toutes les cinq minutes). La somme totale pour l'acquisition de l'ancien réseau, la transformation de ce dernier pour l'exploitation par la force électrique et l'installation de nouvelles lignes se montera ainsi à 3,273,000 frs. Le réseau aura une longeur totale d'environ onze kilomètres.

ZURICH. — Le Conseil général de Zurich a décidé d'accorder un subside de 50,000 frs. pour combler le déficit du théâtre et d'inscrire dans ce but un crédit supplémentaire au budget de 1900.

On s'attend à ce que les socialistes, qui avaient décidé de refuser la subvention, aient recours au referendum.

GENÈVE. — Vendredi matin, un charcutier de Genève, M. Neidhart, habitant rue Céard, ne fut pas peu surpris en ouvrant son magasin de constater la disparition de pâtés, jambons, saucissons, etc. Poursuivant ses investigations, M. Neidhart s'aperçut encore que le tiroir de sa caisse avait été fracturé et qu'il gisait absolument vide sur le plancher. Heureusement qu'elle ne contenait qu'une vingtaine de francs. Une rapide enquête fut ouverte et, selon toute vraisemblance, voici comment les voleurs ont dû opérer.

M. Neidhart avait laissé le vasistas de la porte d'entrée ouvert. Or, tout à côté se dresse, appuyée contre le mur, l'échelle de l'Hôtel de l'Europe, servant à atteindre l'impériale de l'omnibus pour décharger les bagages. Les voleurs se sont saisis de l'échelle, l'ont appliquée contre la devanture, ainsi que le laissent soupçonner de récentes éraflures. Puis ils se sont glissés dans le magasin en s'appuyant sur les légères colonnes de fer formant la vitrine. Une fois dans la place, ils ont copieusement soupé avec du pâté, du saucisson; ils ont forcé le tiroir de la caisse et ils sont repartis, non sans bourrer leurs poches de... «gendarmes», histoire de se payer la tête des agents.

CANTON DE NEUCHATEL

GRAND CONSEIL

Séance du 19 novembre.

Présidence de M. Arnold Robert, président.

M. le président prononce l'éloge de M. Matthias Baur, décédé depuis la dernière session. Peu militant au Grand Conseil, c'est surtout dans son activité communale à la Chaux-de-Fonds qu'il convient de relever les titres qu'il s'est acquis à la reconnaissance de ses concitoyens.

M. le président fait aussi mention du décès de M. Aimé Humbert, au caractère et au rôle patriotique duquel il rend hommage.

Les membres du Grand Conseil se lèvent en l'honneur des deux défunts.

Lecture est donnée d'une pétition des membres du jury qui ont siégé dans l'affaire du Dr Pfyffer. Ceux-ci demandent la grâce du condamné pour raison de santé. — Le Conseil d'Etat présente un rapport favorable à cette demande.

Le comité des prix du tir fédéral remercie par écrit les membres du Grand Conseil pour un don de fr. 400 envoyé par eux.

La loge n° 12 de l'Ordre des Bons-Templiers rappelle qu'elle a acquis à la Chaux-de-Fonds l'immeuble de l'ancienne préfecture et demande à être mise sur le même pied que l'institution de Pontareuse. — M. Pettavel, conseiller d'Etat, exprime l'avis qu'il serait bon de renvoyer à plusieurs mois toute solution à cette demande pour examiner toute la question des subventions à donner à toutes les sociétés qui combattent l'alcoolisme. — La question est renvoyée à la commission du budget, qui rapportera sur l'opportunité de l'examen immédiat ou du renvoi au Conseil d'Etat.

La Banque du Locle présente une pétition à l'effet que son fonds de réserve ne soit pas soumis à l'impôt direct qui frappe à la fois la Banque pour son capital et les contribuables actionnaires de cet établissement pour le même capital. — Renvoyé à la commission des pétitions.

Validation des pouvoirs de MM. L.-Marc Richardet et Alexandre Favre. — Le premier est déclaré élu à teneur de la loi. M. Léon Robert demande une suspension de séance d'une demi-heure pour permettre aux députés d'examiner de près la question de l'élection du second de ces députés.

A la reprise, il est lu une pétition des coiffeurs de Neuchâtel touchant le mouvement relatif à l'observation du repos du dimanche. Il font valoir que le dimanche matin est précisément un jour où ils ne peuvent se dispenser de travailler et demandent au Grand Conseil de tenir compte de cette situation dans la loi dont on a réclamé l'élaboration.

On revient à la validation de M. Favre. Le président demande si le Grand Conseil veut remettre à une commission ou au bureau l'examen de la question.

MM. Schaad et Zimmerman ne comprennent pas qu'on procède autrement pour M. Favre que pour M. Richardet. — MM. Soguel, Jeanhenry et Borel répondent que l'élection d'un député suppléant est différente de celle d'un député non désigné lors des élections générales.

M. Bioley constate que lors de l'élection de M. Jacot, nommé député dans une élection complémentaire, c'est le bureau du Grand Conseil qui a examiné la validation.

Le renvoi à une commission est prononcé par une grande majorité contre 11 voix, puis M. L.-M. Richardet est assermenté. La commission de validation est composée de MM. Jeanhenry, Paris, P. Sandoz, Calame-Colin, Bonhôte, Adamir Sandoz, H. Calame, A. Huguenin et Léon Robert.

Budget. — M. W. Jacot rapporte sur le budget de 1901. La commission n'a pas, on le sait, apporté de grandes modifications au projet. Elle pense que pour équilibrer le budget, il faut ou diminuer les dépenses ou augmenter les recettes par l'élaboration d'une loi d'impôt nouvelle. Le Conseil d'Etat ayant annoncé le dépôt prochain d'un projet dans ce second sens, il convient d'attendre jusqu'à la session de janvier avant d'aborder des considérations générales d'ordre financier.

Diverses demandes en grâce sont communiquées au Grand Conseil, de même que des rapports du Conseil d'Etat relatifs à des demandes de ce genre.

Le Conseil vote une subvention de 800 fr. en faveur du cours normal de travaux manuel; un crédit de 1400 fr. pour couvrir les frais de réception de l'Institut de droit international; un crédit de 955 fr. 85 destiné à couvrir les frais des obsèques du citoyen Aimé Humbert, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848, ancien conseiller d'Etat; un crédit de 500 fr. pour un don d'honneur en faveur du tir fédéral de Lucerne.

Il autorise la commune de Cernier à imposer les successions collatérales et les donations entre vifs et pour cause de mort.

Il ratifie le décret homologuant les statuts de la Fondation de la Crèche de Neuchâtel.

Il décrète pour le 1er janvier 1901 la fusion des paroisses des Eplatures et de la Chaux-de-Fonds.

Il décrète l'érection en paroisse nationale française de la commune de Fontainemelon, et vote un crédit de 2400 fr. pour le traitement du nouveau pasteur.

Il alloue une subvention de 780 fr. pour réparations au bâtiment de l'école primaire à Couvet; une subvention de 12,912 fr. 50 pour achat par la commune de la Chaux-de-Fonds de l'ancien lazaret de l'Hôpital afin de le transformer en bâtiment scolaire; une subvention de 4250 fr. pour réparations au collège industriel de la Chaux-de-Fonds, une subvention de 1085 fr. 70 pour réparations au collège primaire de la même localité; une subvention de 500 fr. pour réparations au bâtiment de l'école primaire de la Brévine; une subvention de 611 fr. pour réparations scolaires au bâtiment dit de la Paroisse dont sont propriétaires les communes de St-Aubin-Sauges, Gorgier, Fresens et Montalchez; une subvention de 3470 fr. pour construction d'une maison d'école à Clémesin (Villiers).

Le Conseil donne acte au Conseil d'Etat du dépôt de son rapport sur le premier exercice de la Caisse cantonale d'assurance populaire.

Chaux-de-Fonds. — Le Conseil général a voté un crédit de 63,500 fr. pour l'achat aux Crêtêts d'un terrain de 21,000 m² destiné à être aménagé en jardin public; l'amoindrissement du Square actuel, ensuite des travaux de transformation de la gare, rend désirable cette acquisition. Ces terrains sont la propriété de Mme Vve Léon Gallet, à l'exception de 1000 m², pour lesquels une promesse de vente est signée en faveur de MM. Piquet et Ritter. Mais ces derniers ont renoncé à leur droit et Mme Gallet cédera ses terrains à raison de 3 fr. le m², sous la réserve qu'ils seront affectés à perpétuité à un square que la commune aura l'obligation d'établir et d'entretenir à ses frais.

M. Mosimann a déclaré exact que la Confédération a l'intention de construire à la Chaux-de-Fonds un hôtel des postes en rapport avec l'importance de cette ville. L'emplacement convenable, qui doit mesurer 2500 m², serait à prendre sur le Square. Le Conseil général sera renseigné en temps voulu d'une manière plus complète.

CHRONIQUE LOCALE

Zofingue. — On nous écrit:

Les Zofingiens neuchâtelois, jeunes et vieux, ont fêté vendredi soir, non par un grand banquet, comme l'annonçait la « Feuille d'avis », mais par un modeste et intime banquet l'anniversaire du serment du Grütli. Des Zofingiens du Bas et de la Montagne s'y étaient donné rendez-vous, et le comité central des Jeunes zofingiens y était représenté par M. Naville, de Genève. Comme d'habitude, de nombreux orateurs se sont fait entendre: citons en particulier MM. Parel, président de la section neuchâteloise, qui ouvre le banquet par un discours fort bien dit; Jean de Pury, qui porte le toast à la patrie en termes vraiment originaux et élevés: l'amour de la patrie doit être basé sur l'amour de la justice, de cette justice fondée sur le principe social et divin: « Aimons-nous les uns les autres. » Ce discours, dit entre la lecture de la traditionnelle page de Jean de Muller et le chant de l'Hymne national, produit une profonde impression sur l'assemblée. — M. Jean Berthoud, encore pour quelques semaines président central des Vieux-Zofingiens suisses, parle en termes sentis de cette chaude et saine amitié zofingienne qui soutient et réconforte dans la vie; M. le professeur Billeter, qui fêtait le même jour le vingt-cinquième anniversaire de son professorat, nous raconte quelques souvenirs des débuts de son enseignement à l'Académie de Neuchâtel; M. le Dr Perrochet parle en termes enthousiastes d'un sujet qui lui est cher et qu'il a tout particulièrement étudié: la Suisse primitive et les hommes du Grütli qui, à eux trois, représentent pour lui: la prudence, l'enthousiasme et l'énergie. Signalons encore les discours de M. Junod, professeur à l'Ecole de commerce, et de M. Max Diacon. Il nous reste de cette belle fête, dont tous les assistants gardent le meilleur souvenir, l'impression que Zofingue réalise toujours plus et toujours mieux les principes émis par ses fondateurs: faire de ses membres des citoyens éclairés et utiles en leur apprenant à mettre au-dessus de tout le véritable amour de la patrie.

Musique. — Il est certainement fâcheux que le concert donné hier par MM. Agghazy, Studer et Becker n'ait pas réuni un plus grand nombre de « connaisseurs », pour employer le terme d'un correspondant de la « Suisse libérale », car il méritait un auditoire très nombreux par la valeur du programme et par celle des artistes.

En M. Carolus Agghazy nous avions un pianiste hors pair, dont le jeu nous a paru au-dessus de toute critique et dont l'interprétation révèle un beau tempérament artistique.

M. Oscar Studer est un violoniste qui unit beaucoup de fougue à une délicatesse tout à fait remarquable.

Même délicatesse, avec un sentiment musical profond, chez M. Fritz Becker. Sa sonate de Boccherini a fait passer de beaux moments à plus d'une personne présente à la Salle des Conférences.

La coopération de ces trois artistes nous a semblé avoir atteint un très haut résultat, qui leur vaudra sans doute, s'ils reviennent, un auditoire digne de leurs moyens. Celui d'hier les a si vivement applaudis qu'ils ont bien voulu ajouter à leur programme une « Danse espagnole », de Fernandez Arboz, sauf erreur.

Quant aux œuvres exécutées, nous préférons ne pas risquer d'appréciation qui pourrait mettre la « Suisse libérale » dans l'obligation de publier une nouvelle lettre de son correspondant de lundi.

A propos d'une lettre. — Il ne faudrait pas être longtemps à la rédaction d'un journal pour goûter la vérité de ce vers dans lequel Lafontaine assure qu'on ne saurait contenter tout le monde et son père.

Aussi ne sommes-nous pas étonné du tout de voir un correspondant nous prendre à partie dans la « Suisse libérale », au sujet du compte-rendu du premier concert d'abonnement qui a paru ici même vendredi.

Il paraît que nous avons eu grandement tort d'affirmer que les deux airs de Gluck et de Händel, chantés vendredi soir, manquaient pour produire leur plein effet du cadre dont on les avait sortis, tandis que la « Habanera » de Bizet nous a entièrement satisfait. Et le dit correspondant de nous prendre en flagrant délit de contradiction.

Vraiment? Il faudrait ne pas savoir alors qu'en musique, de même qu'en poésie, il y a ce qu'on pourrait appeler les morceaux pour anthologie, qui peuvent se chanter seuls, à propos de bottes ou de truelle, qui forment un tout où l'on sent avec l'habileté du chanteur l'émotion que doit apporter la musique. Si dans les deux airs précités nous n'avons senti que l'habileté de l'exécutante, est-ce notre faute?

Et puis, nous avons singulièrement exagéré, paraît-il encore, en trouvant pauvres d'inspiration la Quatrième symphonie de Beethoven et l'ouverture de « La vie pour le tsar ». Et le correspondant de dire qu'il préfère de beaucoup l'appréciation dans la « Suisse libérale » de M. Porret, lequel déclare que cette ouverture l'a intéressé.

Elle a intéressé M. Porret? Fort bien.

L'a-t-elle touché? Pour quiconque attend avant tout une émotion d'une œuvre d'art, il y a là une nuance que M. Porret comprend évidemment, mais que son admirateur ne sentira peut-être pas.

Et puis, encore, nous nous sommes trouvés en désaccord avec M. Porret sur le mérite de la transcription pour orchestre des « Bilder aus Osten » de Schumann, et nous croyons deviner que le correspondant en question ne partage pas notre opinion. Ces choses-là arrivent, comme l'a dit Lafontaine. Seulement, il eût été désirable que ce correspondant motivât quelque peu son appréciation.

Il nous répondra que cette opération demande du temps et de la place. Tout justement, c'est ce que nous ne cessons de trouver en écrivant au sortir des concerts, pour que l'article puisse être donné à la composition le lendemain matin avant 8 heures et qu'il n'encombre pas les colonnes.

Au surplus, nous croyons avoir le droit en rentrant d'une audition ou d'un spectacle — auquel ce n'est pas toujours un plaisir de se rendre — de dire si nous avons été satisfait ou ennuyé. Ce droit là, nous l'achetons plus cher que si nous payions les billets mis gratuitement à la disposition des journalistes.

Sait-on aussi que depuis le commencement de la saison musicale, nous avons cherché en vain quelqu'un qui voulut bien suppléer à notre insuffisance? Trois comptes-rendus ont paru ici d'une personne obligeante, qualifiée pour parler de musique. Ce fut tout. Des empêchements surgirent qui privèrent le journal de cette collaboration.

Alors? C'est tout simple: le rédacteur du journal dut se remettre à jouer à l'encyclopédiste, à faire le « critique anonyme », comme l'appelle le correspondant de la « Suisse libérale » qui signe vaillamment, lui: « Un auditeur du dit concert ».

Critique? Que non pas, brave monsieur! Nous n'avons jamais voulu donner que des impressions, mais sincères, mais indépendantes.

Après cela, si le cœur vous en dit, nous serons tout heureux de vous passer la main dans la « Feuille d'Avis », si vous voulez bien prendre l'engagement de remettre en temps utile vos articles, qui ne sauraient être dénués d'intérêt.

Alerte. — Hier soir, à 11 heures trois quarts, deux agents, faisant leur ronde, entendirent rue du Tertre des cris « Au feu! ». Ils se précipitèrent dans la maison portant le n° 8 et pénétrèrent au rez-de-chaussée dans une cuisine qui était remplie d'une fumée très épaisse. Ils découvrirent que le feu avait éclaté dans une caisse en bois où, avec des ordures, on avait probablement jeté des cendres encore chaudes.

Quelques seaux d'eau eurent raison de ce commencement d'incendie; les dégâts sont insignifiants.

Il est regrettable que chaque ménage ne soit pas muni d'une caisse à ordures en fer, cela éviterait des accidents dans le genre de celui de hier soir, sinon plus graves

DERNIÈRES NOUVELLES

Lausanne, 19 novembre.

Les obsèques de Ch. Soldan ont eu lieu aujourd'hui. Un cortège, qui comptait environ 500 participants, a accompagné le corps jusqu'au cimetière de Montoie. Les gendarmes et les sociétés d'étudiants formaient la haie.

Au bord de la tombe, M. Rott, président du Tribunal fédéral, au nom de cette autorité, a rappelé la carrière de Soldan comme juriste. M. Eug. Métraux, président du Grand Conseil, a exprimé, au nom du canton de Vaud, l'hommage respectueux et reconnaissant du canton pour les services que lui a rendus Soldan.

M. J. Bonnard, recteur de l'Université, a dit que Soldan était président du gouvernement vaudois, lorsque l'Académie a été transformée en Université. Il a rappelé, en terminant, les services que le défunt a rendus comme professeur de droit fédéral. M. C. Décoppet, conseiller national, a parlé au nom des amis personnels de Soldan.

Une marche funèbre jouée par l'Union instrumentale a clos la cérémonie, puis les honneurs funèbres ont été rendus.

Pékin, 19 novembre (Source anglaise).

L'état sanitaire à Pékin devient alarmant. Depuis l'occupation de la ville par les alliés, de nombreux Chinois sont morts, notamment de la petite vérole et d'autres maladies infectieuses, et la plupart des cadavres n'ont pas été enterrés, mais simplement mis dans des cercueils et laissés dans les maisons ou les cours attenantes.

En outre, le service de la voirie ne se fait que dans le quartier anglais et les ordures s'ammoncèlent dans les autres quartiers. Il en résulte des dangers graves d'épidémie.

Pékin, 19 novembre.

Les termes définitifs de la note qui sera présentée par les puissances aux plénipotentiaires chinois sont arrêtés; mais on prévoit que cette note ne sera pas remise avant quelque temps.

Canton, 19 novembre.

D'après des réguliers chinois arrêtés à Canton, les chrétiens sont en butte à des cruautés dans la province du Kouang-Si. Les antichrétiens portent des insignes spéciaux et toutes les personnes rencontrées sans ces insignes sont en danger de mort.

Le vice-roi a nommé un délégué spécial chargé de régler les réclamations de la France à Choucha, situé à 38 kilomètres au sud de Canton.

Trois canonnières françaises accompagneront ces délégués.

Shanghaï, 19 novembre.

Les vice-rois du Yang-Tsé ont cessé l'envoi du tribut du riz à Si-Ngan-Fou, de crainte que les alliés n'interceptent ces envois.

Livadia, 19 novembre.

L'empereur a passé dimanche une bonne journée. Le soir à 9 h., la température était de 38,7 et le pouls à 72. La nuit, l'empereur a très bien dormi. Lundi matin, l'état de santé est très satisfaisant. A 9 h., température 38,4; 68 pulsations.

Paris, 19 novembre.

L'ordre du jour de la séance de la Chambre de cet après-midi appelle la discussion du projet relatif à l'autorisation de décerner des croix de la légion d'honneur et des médailles militaires à titre exceptionnel.

M. Aynard, qui préside, dit qu'une interpellation a été déposée par M. Rivet. Cette interpellation est ainsi conçue: « Je demande à interpeller le gouvernement sur les décorations accordées par l'intervention intéressée d'un fonctionnaire. »

M. Waldeck-Rousseau accepte la discussion immédiate, qui est ordonnée.

M. Rivet dit que ce qui tient le plus au cœur du parti républicain, c'est l'intégrité et l'honneur. Il continue en disant: « Je demande des explications précises au gouvernement sur les décorations qu'il aurait décernées à divers personnages. »

M. Decrais répond: « Une accusation des plus graves m'amène à la tribune et je proteste de la façon la plus indignée. Tout au ministère des colonies s'est passé au grand jour. L'orateur justifie ensuite les décorations qui ont été accordées. Cris dans la salle: « Drumont! Drumont! »

M. Millerand monte à la tribune et dit qu'il ne veut laisser passer aucune accusation sans y répondre. Parmi les personnes décorées, deux l'ont été sur sa proposition.

M. Drumont monte à la tribune. Il ne peut apporter de faits, et il se demande pourquoi il a été invité à parler. On confond, dit-il, le journaliste avec le député. Ce n'est pas moi qui ai écrit cet article, c'est mon collaborateur Papillaud. Ceux qui se plaignent ont un moyen bien simple d'obtenir raison, c'est d'aller devant la justice. M. Drumont essaie ensuite de justifier qu'un député a le droit d'apporter à la tribune des rumeurs qui circulent sans avoir de preuves à fournir. (Protestations.)

M. Waldeck-Rousseau déclare qu'il ne vient pas défendre le ministre des colonies, ni le gouvernement. «On accuse un homme, dit-il, on le torture et, quand il vient à la tribune, on reste les mains vides; on apporte des rumeurs qu'on a soi-même créées. Il faut que la Chambre prenne mesure du cynisme avec lequel ces accusations sont portées ».

Le président du conseil fait l'historique des bruits qui ont couru et démontre qu'ils ne sont basés sur aucun fait positif.

L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 394 voix contre 88.

L'ordre du jour Rivet, accepté par le gouvernement, est adopté par 379 voix contre 31. (Applaudissements à gauche.)

Berlin, 19 novembre.

Le « Reichsanzeiger » publie une missive de l'empereur de Chine à l'empereur Guillaume, datée du 14 novembre, dans laquelle le Fils du Ciel répond au télégramme de Guillaume II, du 30 septembre 1900. Il y promet que les dignitaires impliqués dans l'assassinat du baron de Ketteler seront punis d'une manière exemplaire. Il espère que les bonnes relations seront bientôt rétablies et déclare qu'il fixera la date de son retour à Pékin, dès que les négociations auront abouti au résultat désiré. Enfin, l'empereur assure qu'il ordonnera avec une sévérité toute particulière aux hauts fonctionnaires provinciaux de protéger les missions chrétiennes.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Berne, 20 novembre.

Les recettes du Jura-Simplon pendant le mois d'octobre se sont montées à 3,475,000 francs, contre 3,252,000 en octobre 1899.

Les dépenses ont atteint 1,766,000 francs contre 1,750,000 en 1899.

Depuis le commencement de l'année, le boni est de 14,280,940 francs, soit de 44,868 francs en dessous des recettes de la période correspondante de 1899.

Montreux, 20 novembre.

La nuit dernière, un incendie a éclaté à l'usine électrique, causant de grands dégâts.

Bruxelles, 20 novembre.

D'après le « Soir », Karathéodory aurait l'intention de rester à Bruxelles. Le personnel de la légation turque n'a pas été payé depuis deux ans.

Paris, 20 novembre.

Le ministre des affaires étrangères a reçu une dépêche du consul français à Santiago de Chili annonçant qu'un formidable incendie a éclaté dans la ville de Valparaiso. Les détails manquent encore.

Chéfou, 20 novembre.

Le vice-roi de Nankin s'est opposé énergiquement à l'exécution de l'édit de l'empereur ordonnant le désarmement de la flotte.

L'empereur aurait cédé aux représentations du vice-roi, parce qu'il dépend de ce dernier pour ses besoins financiers.

Berlin, 20 novembre.

Une dépêche du maréchal Waldersee annonce que la colonne York von Wartenbourg a occupé le ville de Hwai-Lai, qui avait été évacuée dans la nuit du 14 au 15 par environ 2000 réguliers chinois.

CHOSES ET AUTRES

Une chasse aux lièvres en chambre. — La scène se passe aux environs de Wiesbaden. Un disciple de saint Hubert avait pris un lièvre au gîte sans que les autres chasseurs s'en soient aperçus et l'avait fourré tout vivant dans son sac, puis, à la fin de la journée, il avisa avec ses compagnons une auberge de la contrée, où un joyeux repas devait clore la chasse de ce jour. Dans la petite salle de l'auberge se trouvaient, outre les chasseurs, quelques campagnards et quatre chiens d'arrêt. Lorsque tout le monde fut à table, savourant le menu du souper, le preneur de lièvre ouvrit tout doucement son sac sous la table, croyant faire une bonne farce. Le lièvre qui y était enfermé ne fut pas long à s'échapper. Mais dès que les chiens eurent aperçu le sire aux longues oreilles, ils commencèrent une course folle autour de la chambre, au grand émoi de toute la société. Le poêle fut culbuté, puis les chaises, les bancs commencèrent une danse effrénée; la vaisselle, les verres tourbillonnaient comme dans un cyclone. Tous les assistants étaient ahuris, se demandant quelle était la cause de ce sabbat infernal, jusqu'à ce que le lièvre, d'un bond désespéré, s'élança par la fenêtre. Le chat, qui était sur un banc près du buffet, fut saisi de vertige, sautait éperdu contre les parois et renversait tout ce qui se trouvait sur les meubles, les chiens le poursuivant. Il finit par disparaître aussi par la fenêtre, non sans avoir fait tomber les tableaux, une glace, déchiré les rideaux et fait les cent coups. Le coup d'œil qu'offrait la salle d'auberge était indescriptible. L'auteur du méfait s'était rapidement esquivé, mais il ne se refusa pas à payer la casse, se disant bien qu'il ne recommencerait pas de sitôt cette tumultueuse plaisanterie.

Le plancher des vaches. — Un article publié par le comte Almérié de Schio dans la « Revue de physique, de mathématiques et de sciences naturelles », de Pavie, raconte que dans la commune de Cervarese-Santa Croce, province de Padoue, près de ses confins avec celle de Vicence, au mois d'août dernier, il s'est produit un phénomène très simple dans son essence, mais fort étrange. Ce phénomène aurait commencé vers le 3 août et duré jusqu'au 23, c'est-à-dire pendant 20 jours. Quelques membres de la famille Mercanta, qui travaillaient à la terre dans des champs dits Traverso del Sabion, furent les premiers à le signaler. Çà et là, par moments, les mottes de terre, soulevées par une force invisible, étaient projetées obliquement du sol, parcourant dans l'air une parabole de deux à trois mètres et retombant à une distance de trois ou quatre mètres. Le moment de plus grande intensité du phénomène était celui des heures de plus forte chaleur, de 9 à 11 heures, cinq ou six fois par heure, d'après un témoin, sur dix ou douze champs voisins représentant trois ou quatre hectares.

Le phénomène a cessé, disent-ils, après la pluie, dans la nuit du 21 au 22 ou le matin du 23, moment où à la période de chaleurs intenses de l'été a succédé le temps frais.

Les mottes de terre étaient d'une grosseur moyenne; on en a apporté une dans la maison Lampechio le soir du 21; elle pouvait peser environ deux kilos. Mais quelques-unes paraissaient polies à l'extérieur et arrondies régulièrement. Plusieurs personnes ont été atteintes par ces mottes.

Pour 80 centimes

on s'abonne dès ce jour au 31 décembre, la *Feuille d'Avis* prise au bureau.

Porteuse en ville . . fr. **1.20**
Poste . . . . . » **1.40**

Monsieur James de Pury, Monsieur et Madame Alfred Bevilacqua et leur famille, à Rio-de-Janeiro, Monsieur et Madame Eugène Bevilacqua et leur famille, à Gênes, Madame Quimfe et sa famille, à Soultz et Mulhouse, Monsieur le Dr F. de Pury, Mademoiselle Cécile de Pury, Madame du Bois-de Pury, ses enfants et petits-enfants, Madame Charles de Pury, sa belle-fille et son petit-fils, Madame Frédéric de Pury-Wolff, et les familles de Pury-Muralt, de Pourtalès-Pury, de Chambrier, Terrisse-Vaucher et de Montmollin, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Augustine de PURY, née BEVILACQUA

leur épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et parente, décédée à Neuchâtel le 18 novembre, dans sa 58me année.

Psaume XXXIV.

L'ensevelissement aura lieu à Neuchâtel le mardi 20 novembre, à 3 heures.

Domicile mortuaire: St-Nicolas n° 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas

Madame Chautems-Droz, ses enfants les familles Chautems, Droz et Schamann-Morel, à Colombier, Auvernier, Travers et Lugano, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances, la perte de leur bien-aimée fille, sœur, nièce et cousine,

Jeanne CHAUTEMS,

que Dieu a reprise à Lui, le 17 novembre, à l'âge de 16 ans.

Colombier, 17 novembre 1900.

Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père.

Voici, j'envoie mon ange devant toi pour te protéger en chemin et pour te faire arriver au lieu que je t'ai préparé.

L'ensevelissement aura lieu à Colombier, mardi 20 courant, à 1 heure après midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas.

Monsieur et Madame Gaspard Poirier et leurs enfants, Madame Morel-Poirier et ses enfants, Madame veuve Marie Poirier et ses enfants, à Colombier, Mademoiselle Louise Ménétrey, en Angleterre, ainsi que les familles Ménétrey, Bourquin et Boldini, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimé frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent,

Monsieur Edouard POIRIER

FERBLANTIER

que Dieu a enlevé subitement, vendredi 16 novembre, à l'âge de 43 ans, à Vuillesin (département du Doubs, France).

Veillez et priez, car le fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez point.
Luc XII, 40.

Colombier, le 18 novembre 1900.

Madame Marie von Arx-Brossin, Monsieur et Madame von Arx, Mesdemoiselles Jeannette et Wilhelmine von Arx, Monsieur et Madame Adolphe Schwarz-von Arx et leurs enfants, à Derendingen, Monsieur et Madame Alphonse von Arx, à Soleure, Mesdemoiselles Joséphine Brossin, à Neuchâtel et Chaux-de-Fonds, les familles von Arx, Schwarz, Tschui, ont la douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, fils, frère, beau-frère et cousin,

MONSIEUR

Joseph-Erwin von ARX-BROSSIN

que Dieu a retiré à Lui, subitement, après une courte maladie, à Calais, le 13 novembre.

Les voies de Dieu ne sont pas nos voies.

L'enterrement aura lieu à Derendingen (Soleure), le jeudi 22 courant.

Départ à 8 1/4 heures du matin.

L'Imprimerie de la Feuille d'avis livre rapidement les lettres de faire-part.

AVIS TARDIFS

E. HESS, fleuriste

Magasin : Hôpital 22

Arrivage tous les jours: **Fleurs fraîches du Midi, roses, œillets, mimosa, violettes, etc., etc.**

TÉLÉPHONE

Bourse de Genève, du 19 nov. 1900.

Actions		Obligations	
Central-Suisse	—.—	3% fréd.ch.de f.	— —
Jura-Simplon.	193.50	3 1/2 fédéral 89.	98 —
Id. bons	11.75	3% Gen. à lots.	99 75
N-E Suis. anc.	498 50	Prior. otto. 4%	— —
Tramw. suis²	—.	Serbe . . 4 %	317 —
Voie étr. gen.	—.—	Jura-S., 3 1/2%	467 —
Fco Suis. élec.	508 —	Id. gar. 3 1/2%	978 —
Bq. Commerce	958 —	Franco-Suisse	437 —
Union fin. gen.	632 —	N.-E. Suis. 4%	508 —
Parts de Sétif.	854 —	Lomb. anc. 3%	345 50
Cape Copper.	165.-	Mérid. ital. 3%	298 —

Changes à Genève		Demandé	Offert
	France	100.33	100.39
	Italie	94 25	95.25
	Londres. . . .	25 17	25 22
	Allemagne . .	123 15	123 35
	Vienne	104 25	105 —

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse, fr. 113.— le kil.

Genève 19 nov. Esc. Banq. Com. 5 %.

Bourse de Paris, du 19 nov. 1900.

(Cours de clôture)

3% Français.	100 65	Bq. de Paris.	1080.—
Consol. angl.	93 81	Créd. lyonnais	1078 —
Italien 5%. .	95 —	Banque ottom.	588 —
Hongr. or 4%	93 50	Bq. internat^le	890 —
Brésilien 4%	63 95	Suez.	3540 —
Ext. Esp. 4%	69.20	Rio-Tinto . . .	1456 —
Turc D. 4%.	22.62	De Beers . . .	781.—
Portugais 3%	24 15	Ch. Saragosse	263 —
Actions		Ch. Nord Esp	179 —
Bq. de France.	— —	Chartered. . .	83 —
Crédit foncier	657.—	Goldfield. . . .	183.—

Bulletin météorologique — Novembre

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Tempér. en degrés centi. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Force	Etat du ciel
19	4.7	3.1	5.3	717.1		N. E.	faibl.	couv

Pluie fine intermittente jusqu'à 8 heures du matin.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 715,9mm)

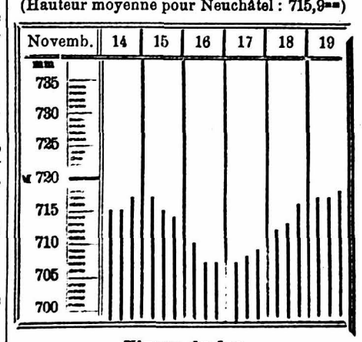

Niveau du lac

Du 20 novembre (7 h. du matin) 429 m. 10

TOURNÉES ALBERT LÉVY

THÉATRE DE NEUCHATEL

Bureau : 8 heures. **SAMEDI 24 NOVEMBRE 1900** Rideau : 8 h. 1/2.

Pour les représentations de

M. HORTEAUX du Théâtre du Palais-Royal | Mme Alice LODI VIZENTINI du Théâtre des Variétés

Par traité spécial, l'immense succès du Théâtre des Variétés :

LE VIEUX MARCHEUR

Comédie nouvelle en 5 actes, à spectacle et à costumes

de **M. Henri LAVEDAN**, de l'Académie française.

200 représentations à Paris.

AVIS IMPORTANT. — Ne pas confondre cette pièce avec une parodie à titre similaire

Prix des places : Loges grillées, fr. 4. — Premières, fr. 3.50. — Parterre, fr. 2.50. — Secondes, fr. 1.25.

Location : Magasin de musique et instruments en tous genres W. SANDOZ, Terreaux 3.

SALLE DE L'AULA DE L'ACADÉMIE — NEUCHATEL

JEUDI 29 NOVEMBRE 1900, à 8 heures du soir

1re AUDITION

DES

CHANSONS RELIGIEUSES

et Enfantines

DE

JAQUES-DALCROZE

PROGRAMME :

1. *Impressions musicales* (lecture).
   a) La mélodie.
   b) Le silence.
   c) En public.
2. *Chansons religieuses.*
3. *Chansons enfantines religieuses.*
4. *Chansons de fêtes.*

Entrée : fr. 2.—. Pensionnats : fr. 1.50

Les billets sont en vente chez M. W. Sandoz, éditeur, et le soir de l'audition à l'entrée de la salle.

(Texte des chansons religieuses, fr. 1.—)

PETITE SALLE DU THÉATRE DE NEUCHATEL

MERCREDI 21, JEUDI 22 et VENDREDI 23 NOVEMBRE

Séances à 4 1/2 heures et 7 3/4 heures le soir

CINÉMATOGRAPHIE LUMIÈRE

Séances extraordinaires

de projections inédites sur le théâtre de la guerre au Transvaal

Apparitions de spectres, vues en couleurs, etc. H 5851 N

Premières, 1 fr. — Deuxièmes, 50 cent. — Enfants, demi-place.

Nouvel atelier

DE

BLANCHISSAGE & REPASSAGE

Grand'Rue 10, au 1er, à droite

Après avoir exercé leur profession à Genève, Mlles DURAND & MICHEL ont l'avantage d'informer l'honorable public de Neuchâtel et des environs, qu'elles viennent d'ouvrir un atelier de blanchissage et repassage, et se recommandent pour tout ce qui concerne leur profession.

Blanchissage et repassage en tous genres, spécialité de rideaux, repassage à neuf, glaçage, etc.

Travail soigné, prompt et exact — Séchage à l'air.

Entretien et raccommodage du linge pour jeunes gens, employés et ouvriers.

PRIX MODERES

Arrangements pour hôtels et pensionnats

On cherche et on porte le linge à domicile

MASSAGES - VENTOUSES

E. Domenjoz

La Pelouse

CORMONDRÈCHE

TÉLÉPHONE c. o.

CASINO

HOTEL BEAU-SEJOUR

Mardi et Mercredi, 20 et 21 novembre

à 8 heures du soir

GRAND CONCERT

par la renommée troupe

De-Kasine

Mme DE-KASINE, romancière

Mme Rosa BIJOU, comique

Mlle CASTELLA, chanteuse de genre

M. JOKEY'S, pianiste

Chansons d'opéra, duos comiques, trios avec instruments, etc.

RÉPERTOIRE POUR FAMILLES

ENTRÉE LIBRE

UN COMMIS-PHARMACIEN

ou droguiste

trouverait à s'établir avantageusement comme **droguiste.** Occasion exceptionnelle et grand rapport assuré.

S'adresser au bureau du journal sous D. 432.

Un monsieur allemand

cherche pension de premier ordre où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres sous P. 433 au bureau du journal.

COIFFEUR

Le soussigné informe le public qu'il a ouvert un atelier de coiffeur dans la maison Monard, Croisée du Vauseyon. L'atelier sera ouvert les mercredis et samedis, depuis midi, et le dimanche matin jusqu'à midi.

J'espère que, par un travail propre et soigné, les habitants, principalement de ce quartier, m'honoreront de leur confiance. **Emile JAQUES.**

Jeune fille de 15 ans, désirant suivre des cours au collège, cherche pension dans une famille. Prix, 50 fr. par mois. Adresser offres sous K. W. 436 au bureau du journal.

Leçons de français

sont demandées pour un négociant allemand. Adr. offres sous C. 438 au bureau du journal.

Je désire faire la connaissance d'une famille d'agriculteurs, tout près de Neuchâtel, dans laquelle j'aurais l'occasion de me perfectionner dans le français. Adresser les offres sous H. R. 434 au bureau du journal.

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

Aujourd'hui

mardi 20 novembre,

Réunion des anciennes Catéchumènes

de M. le pasteur Guye.

Compagnie

DES

FAVRES, MAÇONS ET CHAPPUIS

L'assemblée générale réglementaire aura lieu à l'Hôtel de ville, vendredi **30 novembre,** à 2 heures précises de l'après-midi.

Les communiers de Neuchâtel habitant la circonscription, âgés de 19 ans, qui désirent se faire recevoir de la compagnie, doivent adresser leur demande au soussigné, jusqu'au mardi 27 novembre, à 6 heures du soir.

Neuchâtel, le 19 novembre 1900.

Le secrétaire de la Compagnie,
Beaujon, notaire.

CONFÉRENCES

La Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble fera donner, les 21 et 28 courant, à 3 heures après midi, au Collège de la Promenade, à Neuchâtel, deux conférences publiques. H 5849 N

SUJETS :

1. Nutrition des plantes.
2. Le sol et les engrais.

Conférencier : M. JEANRENAUD, professeur.

Le Comité.

Repos du Dimanche

Mardi 20 novembre, à 8 heures du soir, dans la **chapelle des Terreaux,** conférence publique par M. le **pasteur E. Morel,** sur le **Congrès international du repos du dimanche** qui a eu lieu dernièrement à Paris.

APPARTEMENTS A LOUER

Rue du Temple-Neuf, logement de quatre chambres à louer pour le 24 novembre.

Etude **G. Etter, notaire, Place-d'armes 6.**

Logement de deux pièces, centre de la ville, à louer immédiatement. Prix 27 fr. par mois. **Etude G. Etter, notaire.**

Petit logement à louer pour le 24 décembre. S'adr. Hôtel du Cerf. c. o.

Logement de deux chambres à remettre à une ou deux personnes soigneuses. — S'informer du n° 410 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour cas imprévu

à louer tout de suite, 6, quai du Mont-Blanc, un beau logement de 4 grandes pièces, balcon, dépendances d'usage.

S'adresser à Aug. Marti, entrepreneur, Maladière. c. o.

A louer pour Noël, rue du Temple-Neuf, un logement de cinq chambres, cuisine et dépendances. Pour renseignements, s'adresser à M. Lœrsch, négociant, rue du Seyon 11. c. o.

A louer, pour Noël, appartement de trois chambres, cuisine et dépendances, avec petit jardin. S'adresser boulangerie Leiser, Ecluse 31.

A louer, près de la Directe, à Fahys, immédiatement, deux appartements de quatre pièces et cuisine. — S'adresser

Etude Borel & Cartier

Rue du Môle 1

Atelier à louer, immédiatement, près de la gare, avec petit appartement si on le désire. S'adresser

Etude Borel & Cartier

Rue du Môle 1

Fahys 17. A louer, immédiatement ou pour Noël, beaux appartements de trois pièces et cuisine bien éclairée. S'adresser

Etude Borel & Cartier

Rue du Môle 1

Pour le 24 juin 1901. A louer, bel appartement de trois pièces, à Villamont, 1er étage. Chauffage central. S'adresser

Etude Borel & Cartier

Rue du Môle 1

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, un logement de cinq pièces, alcôve, cuisine et chambre haute, occupant toute une maison au centre de la ville, à proximité immédiate de la place du Marché.

Etude des notaires Guyot & Dubied.

Pour Saint-Jean 1901

ou plus tôt, à louer rue Saint-Maurice 4 un appartement de deux pièces et dépendances. S'adresser au bureau de Ch.-Ed. Bovet, rue du Musée 4.

A louer, rue du Pommier, une chambre, cuisine et galetas. Prix 23 fr. 50. S'adress. au notaire A.-N. Brauen, rue du Trésor 5.

A louer pour Noël 1900, un petit logement de deux chambres et cuisine.

S'adresser rue des Moulins 32.

Rue de l'Industrie n° 17

2me étage, appartement de 6 pièces et belles dépendances.

4me étage, grande chambre mansardée, non meublée.

S'adresser **Etude Ed. Petitpierre, notaire,** rue des Epancheurs 8.

Petit logement à louer pour Noël ou tout de suite, chez S. Wittwer, voiturier.

La Coudre

A louer, bel appartement de 2 chambres, terrasse, eau, belle situation. S'adr. à C. Mosset.

A louer tout de suite un logement de 3 chambres. S'adr. Boine 10. Hc 5714 N

A louer, près de Saint-Blaise, sur le parcours du Tramway deux beaux logements de trois et quatre pièces avec toutes dépendances et jardin. Belle vue, prix avantageux. — S'adresser à MM. Zumbach & Cie, banquiers, Neuchâtel. c. o.

PESEUX

A louer un joli appartement, rue du Collège n° 130, au 1er étage. c. o.

Corcelles

On offre à louer, pour tout de suite, un logement de deux chambres, un petit cabinet, cuisine avec eau sur l'évier, chambre haute, galetas, cave et un jardin potager. S'adresser au n° 99, à Corcelles.

Logements neufs de 3 pièces, à Gibraltar et Bellevaux. S'adr. à Henri Bonhôte.

A louer, pour le 24 juin 1901 et plus tôt si on le désire, à la Colombière, au dessus de la gare, un bel appartement de 5 chambres avec belles dépendances. Véranda, jardin, eau, gaz, électricité. Belle vue. — S'adresser au notaire A.-N. Brauen, Trésor 5.

CORCELLES

A louer tout de suite, petit logement de deux pièces et dépendances, eau sur évier. S'adresser à Th. Colin. c. o.

Quai des Alpes, Beaux-Arts, n° 28. Rez-de-chaussée, 6 pièces, avec jardin.

Un troisième de 7 pièces.

S'adresser Beaux-Arts 26, au 2me étage. c. c.

A LOUER

à la Mairesse, sur Colombier

pour St-Jean 1901, dans une jolie maison neuve dite « La Joliette », située à deux minutes de la Gare J.-S., un beau et grand logement de 7 pièces, cuisine et dépendances, vérandah, grand jardin d'agrément, jouissance d'une forêt à proximité. Situation et vue exceptionnelles.

S'adresser, pour renseignements, à W. Kretzschmar, propriétaire à la Mairesse, sur Colombier.

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre meublée, bien exposée, à louer à monsieur rangé. — Quai du Mont-Blanc 6, au 3me étage, à droite,

---

Jolie chambre meublée, indépendante, Fausses-Brayes 15, 2me étage.

Parcs 57 **chambres** meublée et non meublée, à louer pour tout de suite.

Jolie chambre au soleil, pour monsieur rangé. Bercles 3, 1er étage. c.o.

A louer, rue des Beaux-Arts 14, pour une personne seule ou deux amis, deux chambres contiguës et indépendantes, meublées ou non, au 3me étage. S'adresser au rez-de-chaussée. c.o.

Jolie chambre pour homme rangé. — Bercles 3, 2me étage. c.o.

Deux jolies chambres bien meublées, au soleil. Rateau 1, 2me étage, à droite.

Chambre et pension pour dame seule ou demoiselle de magasin. S'informer du n° 407 au bureau du journal.

Pension Favarger-Möry, rue de l'Orangerie 4, au 1er, chambres indépendantes, cuisine soignée. Prix modérés.

Chambre indépendante à louer, rue du Concert 2, 2me étage.

Belle petite chambre meublée à louer tout de suite. S'informer du n° 435 au bureau du journal.

A louer une chambre pour un coucheur. Rue de l'Hôpital 11, au 1er étage.

ON DEMANDE A LOUER

Un ménage de deux personnes soigneuses demande à louer pour juin 1901 un logement de quatre pièces, avec jardin et poulailler.

Adresser les offres au bureau du journal sous A. B. 425.

On demande à louer

pour St-Jean 1901 un joli logement ou villa de 5 à 7 pièces, avec vue et jardin, dans une jolie situation au-dessus de la ville.

Faire offres avec prix A. B. J. 439 au bureau de la Feuille.

MAISON MEUBLÉE

On demande à louer, **pour le printemps prochain,** une maison isolée ou éventuellement deux maisons contigües, **simplement meublées** et pouvant loger 25 personnes environ. **Il faudrait au moins de 12 à 15 grandes chambres. On désire un jardin.**

Faire les offres avec prix à

Ed. Petitpierre, notaire

8, rue des Epancheurs.

LOCATIONS DIVERSES

Magasin à louer tout de suite, Moulins 25. S'adresser, par écrit, L. Migliorini, Saint-Blaise.

Local au rez-de-chaussée, pouvant être utilisé comme atelier ou selon convenance, à louer pour le 24 décembre. S'adresser Hôtel du Cerf. c. o.

Au centre de la ville

A louer pour Noël 1900

Un magasin remis à neuf.

Une premier étage, de trois pièces et dépendances.

Un troisième étage, de quatre pièces et dépendances.

S'adresser au notaire Beaujon, Hôtel de Ville.

Grand local, bien éclairé, à louer au Neubourg, pour atelier, entrepôt, etc. — S'adresser **Etude G. Etter, notaire.**

OFFRES DE SERVICES

Une très bonne cuisinière cherche place tout de suite dans un hôtel ou maison particulière. — S'adresser « La Famille », bureau de placement, rue de la Treille 5.

Jeune fille honnête, forte et robuste, sachant faire un peu de cuisine, cherche place pour tout faire dans petit ménage ou pour être auprès des enfants.

S'informer du n° 437 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille de 19 ans, parlant un peu français, cherche place dans un ménage, pour s'aider à tous les travaux. S'adresser à Robert Feissly, Anet.

Une femme demande des journées, pour laver et récurer. S'adresser Chavannes n° 12, à l'épicerie.

Une jeune fille cherche place en ville pour aider dans un ménage où el'e aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser chez Mme Oger, rentière, av. du 1er Mars 14, 1er.

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande une jeune fille, propre et active, sachant faire un bon ordinaire. — S'inf. du n° 440 au bureau du journal.

Bureau de placement route de la Gare 3 cherche des bonnes cuisinières, femmes de chambre, filles pour faire le ménage.

On demande une **femme de chambre** expérimentée, bien recommandée, parlant français. Gage mensuel 30 francs.

S'informer du n° 395 au bureau du journal. c. o.

EMPLOIS DIVERS

Jeune demoiselle

cherche, *pour la fin de l'année ou commencement de janvier ou époque à convenir,* engagement dans une maison sérieuse de la place, comme comptable, correspondante ou caissière. Bonne références à disposition. Offres sous initiales E. B. poste restante, Neuchâtel.

COMMANDITAIRE

Un industriel, actif et de toute honorabilité, désireux de donner encore plus d'extension à ses affaires en pleine prospérité, cherche un commanditaire avec apport de 50,000 fr. S'adresser

Etude Borel & Cartier

Rue du Môle 1.

Jeune homme de 21 ans, possédant de bons certificats, désire, pour pouvoir remplir les devoirs qui lui incomberont plus tard, apprendre à fond le français, dont il possède déjà les premières notions. Par sa belle écriture et aussi par ses nombreuses connaissances dans tous les travaux, il se croit capable d'entrer dans n'importe quelle maison de commerce ou bureau, comme aide ou commissionnaire. Petite rétribution ou même pas de salaire *du tout, mais bon traitement.* Entrée le plus tôt possible. Ecrire sous Hc 5854 N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

JEUNE ARCHITECTE

ayant dirigé des travaux à l'Exposition de Paris, cherche de l'occupation pour copies de plans ou exécutions de travaux.

Adresse : Max Nippel, villa Belmont, Neuchâtel.

UN JEUE HOMME

de 17 ans, bien fort, ayant fréquenté l'école secondaire et sachant le service d'un chargeur et facteur postal, cherche une place, si possible dans un bureau de poste ou dans un hôtel, magasin ou imprimerie dans la Suisse romande, pour apprendre la langue française. S'adresser à Ernest Anderegg, Meyringen, Oberland bernois.

Un jeune homme, au courant des travaux de bureau, connaissant à fond la comptabilité, parlant les deux langues, cherche place. Entrée immédiate. Bonnes références. — S'informer du n° 424 au bureau du journal.

La fabrique des Longines, à Saint-Imier,

demande

quelques

bons remonteurs

pour petites pièces ancres, soignées. Entrée immédiate. H 7338 I

Jeune garçon de 14 à 15 ans est demandé pour accompagné un voyageur. S'adresser Hôtel du Lac, de 1 à 2 h.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme, intelligent et robuste, âgé de 18 ans, aimerait à entrer dans une confiserie-pâtisserie comme

Apprenti

pour deux ans. S'adresser à M. J. Schwab, restaurant, Anet.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Mariages célébrés

17. Louis-Alfred Corbon, voyageur de commerce, à Neuchâtel, et Ernestine-Eugénie Turel, à Zurich.

17. Jules Jaquet, horloger, et Louise-Amélie Roth née Hasler, les deux à Neuchâtel.

17. Martin-Edouard Prince, ouvrier de fabrique, à Serrières, et Emma Marchand née Rutishauser, ouvrière de fabrique, à Peseux.

Promesses de mariage

Numa-Albert Rognon, vigneron, Neuchâtelois, à Neuchâtel, et Rose-Estelle Ritz, ouvrière de fabrique, de Nassau, à Valangin.

Naissances

16. Madeleine, à Robert-Jules Buchenel, employé postal, et à Marie-Charlotte née Martin.

17. René-Gottlieb, à Gottlieb Fischer, employé postal, et à Ruth née Evard.

Décès

18. Augustine-Mathilde née Bévilacqua, épouse de James-Ferdinand de Pury, Neuchâteloise, née le 2 janvier 1843.

UTILITÉ DES JOURNAUX

La lecture des journaux n'est pas seulement un *moyen d'information* ou de distraction littéraire; on y trouve souvent de bons conseils, des conseils qui ont rendu la vie et la santé à bien des personnes. La lettre suivante en est un exemple frappant :

Talence (Gironde, France),
le 10 juillet 1898.

Messieurs, ma jeune fille, âgée de 16 ans, souffrait de vives douleurs dans le côté, elle n'avait aucun appétit, s'anémiait de jour en jour et dut s'aliter tant elle était affaiblie et débilitée.

Amélie PAULY

Le médecin lui ordonna l'huile de foie de morue, mais notre enfant ne put absorber ce remède nauséabond et nous ne savions que faire quand ayant lu sur les journaux quelques lettres attestant l'efficacité de votre produit, nous essayâmes de le faire prendre à notre malade.

Le résultat a été merveilleux; non seulement ma fille ne souffre plus, mais elle a repris des forces, de l'embonpoint et aujourd'hui, grâce à votre bienfaisante Emulsion Scott, elle est complètement rétablie.

Agréez Messieurs, tous nos sentiments de reconnaissance. Signé : Pauly, 6, rue des Clarisses.

L'anémie chez les jeunes filles et les jeunes femmes est presque proverbiale : d'une manière générale la femme à tous les âges est plus ou moins exposée à cette terrible maladie, contre laquelle la science médicale n'a pas de meilleur remède que l'huile de foie de morue. Malheureusement ce remède, si bienfaisant et si efficace dans tous les cas de dépérissement, est d'un goût si répugnant et d'une digestion si difficile, que ses bons effets en sont presque annulés. Aussi ne saurait-on trop admirer la manière dont l'Emulsion Scott réussit non seulement à masquer son goût désagréable, mais encore à la faire digérer par les estomacs les plus affaiblis. La glycérine, dans l'Emulsion Scott, favorise grandement son absorption, tandis que les hypophosphites de chaux et de soude, qui entrent également dans sa composition, constituent les meilleurs toniques de l'estomac, des nerfs et du cerveau.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à MM. Scott et Bowne Limited, Chiasso (Tessin).

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ

---

18 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LES VIEILLES RANCUNES

PAR

GEORGES OHNET

Il y avait près d'une semaine qu'on était à Rouxmesnil, lorsque, un après-midi qu'elle se promenait le long d'un saut de loup donnant sur la plaine, la jeune femme, en passant, découvrit, couché le long d'un champ de blé, un homme en blouse, la tête coiffée d'un chapeau défoncé, qui dormait à plat ventre, cuvant sans doute quelques verres d'eau-de-vie de cidre. Elle allait passer avec dégoût, lorsque l'ivrogne se retourna lentement sur le côté, leva le bras qui lui cachait la figure, et, avec stupeur, Hermine, sous ces haillons sordides, en cet homme vautré dans la poussière, reconnut M. Roussel. Il lui dit d'une voix étouffée :

— Êtes-vous seule?

Elle répondit :

— Oui. Mais prenez garde, on me surveille toujours.

— Je le sais. Il y a six jours que nous rôdons autour de la propriété...

— Mon Dieu! Maurice est-il donc ici?

— Où voulez-vous qu'il soit? En ce moment, il guette à l'entrée du château... Il est vêtu comme moi... Mais lui, vous ne le reconnaîtriez pas, il a une barbe grise...

— Comment le voir? Pourquoi ne vient-il pas me trouver?

— Et votre tante?

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Elle lui a écrit pour l'appeler auprès de moi.

— Il n'a pas reçu la lettre... Pouvez-vous venir demain à la même heure?

— Je tâcherai... Prenez garde... on approche.

Roussel se retourna le nez sur le gazon et reprit son somme. C'était Bobart qui arrivait, tenant un fusil sur l'épaule.

— Comment, Monsieur Bobart, vous chassez? dit Hermine avec volubilité, pour donner le change à l'ex-avoué, qui examinait d'un air soupçonneux l'homme étendu sur le revers du fossé.

— Oui, Mademoiselle, je me distrais en tuant des pies... Il y en a beaucoup dans ce pays... Voilà encore un pochard. Oh! l'ivrognerie, c'est la plaie des campagnes...

Un ronflement sonore du dormeur répondit aux lamentations humanitaires de Bobart.

Et Hermine, quittant l'ex-avoué, rentra au château. Si elle ne s'était pas observée, elle aurait chanté, tant elle avait le cœur joyeux. En une seconde, tout avait changé pour elle. L'avenir si noir redevenait rose. Maurice, qu'elle jugeait indifférent et orgueilleux, était tendre et dévoué. Il n'avait pensé qu'à la rejoindre, et certainement, quand elle aurait causé cinq minutes avec lui, il se présenterait au château. Elle se mit à rire toute seule en pensant à la figure si drôle que faisait Roussel, couché dans l'herbe et vêtu comme un roulier, lui qu'elle avait vu tiré à quatre épingles, le soir du bal. Puis elle se demanda pourquoi toutes ces précautions, tous ces stratagèmes. La situation était-elle donc plus compliquée qu'elle n'avait pensé?

En y réfléchissant, elle rapprocha la dissimulation de Maurice et de Roussel de la surveillance exercée par Mlle Guichard, et les travestissements des uns lui semblèrent répondre assez exactement aux mesures de l'autre : tournées du garde, rondes du chien féroce, la nuit, et promenade de Bobart, le fusil sur l'épaule. Elle pensa : «Je ne sais pas exactement ce qui se passe, je ne comprends pas la portée précise des actes de ma tante. Il y a quelque chose de très grave, et je cours un danger.»

Elle se monta l'imagination, et en vint à une exaltation assez romanesque. Elle se figura qu'elle était une jeune princesse gardée à vue dans un donjon par de cruels tyrans, une Pia de Tolomei que des amis dévoués s'efforçaient de délivrer. Et elle n'eut plus qu'une idée : ce fut de faciliter la tâche de ses libérateurs. Avant tout, elle voulait voir Maurice, même avec une barbe grise. Elle tourna le château, s'engagea dans la cour d'honneur, et vint jusqu'à la grille rouillée qui s'ouvrait sur une grande avenue de marronniers encadrant un large tapis vert. Elle eut beau regarder, elle ne vit personne qui pût même donner l'idée de Maurice déguisé. Un petit vieux à cent mètres de l'entrée, était assis sur la barrière de bois d'un herbage, et, dans la poussière un énorme chien gris fer se roulait. L'homme ne bougea pas, ne fit pas un signe de reconnaissance. Hermine, au bout de quelques minutes, se décida à s'éloigner, et à une fenêtre du premier étage, en se retournant, elle aperçut Mlle Guichard qui la regardait. Elle jugea nécessaire de lui faire un signe gracieux avec son ombrelle, et poursuivit lentement sa promenade se disant : «Peut-être ce petit vieux était-il mon mari. Il aura vu ma tante et n'aura pas osé remuer. Ayons de la patience et attendons à demain.»

La fin de la journée ne lui parut pas longue, elle ne s'ennuyait plus. Sa vie était emplie d'un intérêt immense. Elle ne dissimula même pas assez, et, pendant que Bobart et sa tante causaient près de la cheminée, elle rit toute seule, d'une façon si soudaine et si peu justifiée, que Mlle Guichard leva les yeux avec sévérité et dit aigrement :

— Qu'as-tu donc, ma fille? Sommes-nous plus comiques que nous ne pensons, Bobart et moi?

Hermine, glacée, resta muette pendant tout le reste de la soirée, mais les soupçons de Clémentine étaient éveillés, et quand la jeune femme eut gagné son appartement :

— Dites-moi, Bobart, fit-elle, n'avez-vous rien remarqué d'anormal autour du château. Cette gaîté subite d'Hermine est bien singulière. Elle avait une figure, ce soir, tout épanouie... N'a-t-elle pu recevoir quelque avertissement, quelque nouvelle?

— Je n'ai rien remarqué, excellente amie, qui doive justifier vos craintes. Voulez-vous que je mande ici le garde?

— Je vous en serais obligée. J'ai des inquiétudes. Il me semble deviner la présence de Roussel dans les environs.

Romain Rouet, introduit dans le salon, déclara qu'il n'avait rien relevé de suspect dans ses tournées. C'était un vieux, moitié cultivateur, moitié garde, surtout braconnier, la figure tannée par la pluie et le soleil, des sourcils de griffon, qu'il se faisait tailler comme les cheveux, une bouche aux dents cassées par l'acidité du cidre.

— Notre maîtresse, il n'est arrivé personne dans le pays, et je n'ai rien vu, qui pourrait être des gens mal intentionnés... Il traîne toujours quelques galvaudeux sur les routes... Ça vient de Maromme, et ça va à Fontaine-le-Bourg... Mais des gens qui voudraient entrer ici... je leux-y défends bien!...

— Bon! dit Clémentine. Allez et veillez.

— Des deux yeux, notre maîtresse.

— Pourquoi cette petite était-elle si gaie? répéta Mlle Guichard songeuse.

Elle passa la soirée à jouer au bezigue avec Bobart, et rêva la nuit que Roussel, entré de vive force dans le château, avec la figure barbouillée de noir comme les anciens chauffeurs, lui mettait le poignard sur la gorge pour la forcer à dire où elle avait caché sa nièce. Elle fut réveillée par une vive douleur : elle venait, en se tournant et retournant dans son lit, de se piquer le menton, avec une épingle à friser détachée de ses cheveux.

Il y avait de bonnes raisons pour que le garde de Mlle Guichard ignorât la présence de Maurice et de Roussel dans le pays. Ils n'y habitaient pas. Romain Rouet avait pu librement parcourir les cabarets de toute la contrée sans y recueillir aucun indice. Roussel et Maurice étaient descendus à quatre lieues de Rouxmesnil, à Auffay, chez un grand filateur, ami d'enfance de Fortuné. Logés au château de Perceville, les deux Parisiens y avaient leurs coudées franches, et depuis six jours ils battaient à leur aise les environs sans que leur présence eût été signalée.

Ils partaient par le chemin de fer, descendaient à Clères, et de là gagnaient la propriété de Mlle Guichard. Maurice avait fait, dès le premier jour, amitié avec un chien de berger d'une taille colossale, que le châtelain de Perceville avait ramené d'Irlande, et, escorté de ce porte-respect d'un flair merveilleux, il bloquait les abords de la prison d'Hermine. C'était lui que la jeune femme avait aperçu de loin, assis sur la barrière.

Il avait frémi, en voyant à la grille d'abord une ombrelle de couleur, puis une silhouette vague, puis enfin sa femme qui s'approchait et regardait. Il avait été sur le point de se lever et de courir à elle. Mais l'apparition soudaine de Mlle Guichard à sa fenêtre avait glacé son enthousiasme, et, maugréant, donnant au diable la vieille fille, il était resté immobile, regardant son compagnon qui se roulait au soleil.

Le soir, sa jalousie fut extrême en apprenant que Roussel avait eu, lui, la bonne fortune de parler à la jeune femme. Il ne fut rasséréné que par l'assurance d'avoir le même bonheur le lendemain. Mais Roussel ne se tenait pas pour satisfait de cet avantage fort platonique d'avoir causé et de causer encore avec Hermine : il lui fallait des résultats pratiques, matériels et décisifs.

— Tu vas me faire le plaisir, n'est-ce pas, de ne point perdre ton temps à roucouler, demain, comme Roméo au balcon de Juliette. Les champs sont pleins d'alouettes qui te chanteront le refrain du départ. Or, ce départ, tu ne dois pas l'effectuer seul. Prends tes dispositions avec Hermine pour l'emmener le jour même, si c'est possible. Nous aurons toute la journée et la soirée, une excellente carriole au bourg de Rougemare, à un kilomètre de l'endroit où tu dois rencontrer ta femme.

— Soyez tranquille, parrain, je ne manquerai pas l'occasion. Le temps nous presse. Nous finirions par être dépistés... Il faut donc brusquer les choses... S'il y a de la résistance...

— Je serai là pour te prêter main forte... A nous deux, il faudrait le diable pour nous tenir en échec.

Pendant que ces projets offensifs se formaient, Mlle Guichard, de plus en plus inquiète, préparait une manœuvre extrêmement dangereuse pour les confédérés. Dès le matin elle s'était rendue dans la chambre de sa nièce, qu'elle avait trouvée en peignoir, occupée à peigner ses admirables cheveux blonds. La jeune femme, rien qu'à l'air de sa tante, avait pressenti des complications graves et s'était apprêtée à y faire face.

— Mon enfant, dit Clémentine en s'asseyant près de la fenêtre, il y a eu hier une semaine que nous sommes ici... Tu sais que j'ai écrit le lendemain même de notre arrivée à ton mari pour le prier d'accourir nous rejoindre... Comment se fait-il qu'il ne soit pas venu, et qu'il n'ait même pas donné de ses nouvelles?

— Mais, ma tante, dit nettement Hermine, si nous n'étions pas parties, tout cela ne serait pas arrivé...

Mlle Guichard, étonnée de cette réponse, leva les yeux sur Hermine, et, la voyant très calme, elle eut un moment d'irritation :

— Ma fille, si nous n'étions pas parties, c'était toi et Maurice qui partiez, au mépris de tous les engagements pris. J'ai donc paré tout simplement un coup qui m'était porté.

— Ma tante, reprit Hermine avec fermeté, le premier coup n'a pas été porté par mon mari, vous le savez bien.

— Que veux-tu dire?

— Dispensez-moi de m'expliquer sur ce point-là, mais sachez que je n'ignore rien de ce qui s'est passé, et que je ne puis donner tort à mon mari.

A ces mots, qui étaient une véritable déclaration de guerre, Mlle Guichard se leva toute droite. Son visage devint livide, ses yeux flamboyèrent, et, étendant vers Hermine une main agitée d'un tremblement nerveux :

— Eh! quoi, s'écria-t-elle, après vingt ans de soins, d'affection, de protection, lorsque je t'ai traitée comme une enfant à moi, pour un godelureau que tu ne connaissais pas il y a six semaines, tu me traites avec une pareille ingratitude! Sans respect tu juges mes actes, sans connaissance tu te ligues avec mes ennemis! Voilà donc ce que je devais attendre de toi? Tiens, tu es un monstre!

(A suivre.)